



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**CONTRAT TERRITORIAL DE
RELANCE
ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
- MAINE SAOSNOIS -**

2021 - 2026



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





ENTRE

La communauté de communes Maine Saosnois

Représenté par Frédéric Beauchef, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération
en date du 25 novembre 2021,
Ci-après désigné par « la collectivité »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Olivier Compain,
Ci-après désigné par « l'État » ;

La Région Pays de la Loire,

Représentée par Christelle Morançais,
Ci-après désignée par « la Région » ;

Le Département de la Sarthe,

Représentée par Dominique Le Mèner,
Ci-après désigné par « le Département » ;

D'autre part

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

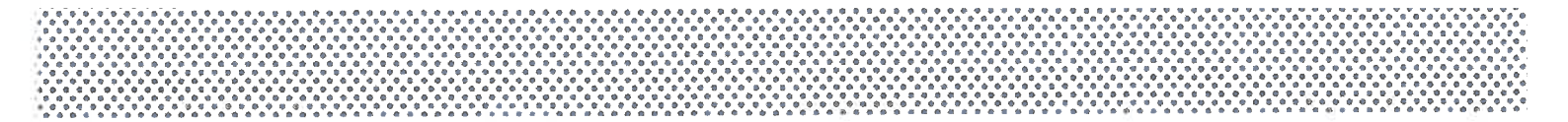
Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Maine



Saosnois autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire Maine Saosnois est décrit dans le diagnostic en annexe n°1.

Le contenu du Contrat de Relance et de Transition Ecologique s'appuiera sur les documents contractuels existants ou en cours d'élaboration sur le territoire Maine Saosnois, à savoir :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie Climat (SCoT-AEC), en cours d'élaboration, arrêt prévu pour janvier 2022
- La convention d'Opération de Revitalisation de Territoire et l'engagement dans le dispositif Petites Villes de Demain
- Le Contrat Territoires Région 2020
- Le Contrat de ruralité Maine Saosnois
- L'étude pro-opérationnelle Habitat
Convention Territoriale globale signée avec la CAF

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambitions du territoire Maine Saosnois

La collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui sera arrêté d'ici janvier 2022. Pour l'heure, le diagnostic et le Plan Aménagement Stratégique (PAS) ont été validés et donnent à la collectivité un diagnostic précis de son territoire et une première trame de ses objectifs pour les 20 prochaines années. Le Maine Saosnois souhaite s'organiser et se solidariser pour un développement équilibré et de qualité.

Extrait du SCoT :

« A défaut de moteurs internes suffisants pour porter seuls le renouvellement démographique et économique nécessaire à notre territoire, il s'agit donc de s'ouvrir davantage aux échanges et aux complémentarités avec l'extérieur pour, d'une part, se faire connaître et reconnaître, et d'autre part, développer des synergies accrues avec les territoires urbains ou les territoires de projet à forte valeur patrimoniale voisins.

Si nous voulons être visible, lisible et « peser » dans cette logique d'ouverture de notre territoire, il apparaît indispensable de nous organiser et nous solidariser à notre échelle, celle du Maine Saosnois. A défaut, le rapport de force avec nos voisins serait trop déséquilibré et notre territoire se retrouverait tiraillé avec chacune de ses composantes qui jouerait sa propre partition.

Enfin, nous portons collectivement l'ambition d'affirmer notre identité et de renouveler notre propre modèle de développement mettant en avant une ruralité vivante, attractive et de qualité qui valorise d'abord notre capital patrimonial, économique et humain. L'ouverture que nous promovons est au service de cette seule ambition.

Autrement dit, notre ambition pour les vingt ans à venir est donc d'engager le Maine Saosnois dans :

- Une dynamique résidentielle retrouvée, basée sur une offre d'équipements et services, attractive et maillée à l'échelle du territoire, pour répondre à la diversité des besoins actuels et futurs des habitants, et sur la mobilisation des leviers d'actions nécessaires à un meilleur accompagnement du parcours résidentiel et en faveur du renouvellement urbain ;

- Fort de cette dynamique, le Maine Saosnois souhaite, d'ici 20 ans, atteindre environ 28 600 personnes (population des ménages).*
- Cet objectif démographique sera décliné dans le DOO du SCoT en matière de besoins de logements et mobilisera une politique foncière communautaire économe en espace.*

- Une dynamique économique renouvelée qui accompagne nos grandes filières identitaires ou en devenir, productives (agriculture, industrie) et résidentielle (services à la personne, artisanat, commerce, tourisme). Elle s'appuie sur une mise en réseau opérationnelle des acteurs locaux ouvrant de nouveaux débouchés en lien avec les nouvelles attentes sociétales

(ex. proximité à la nature, circuits-courts alimentaires) et l'impératif écologique et climatique (ex. transition énergétique, modes de vie décarbonés, tourisme durable) ;

- La valorisation de notre identité rurale Maine Saosnois qui passera tant par la préservation que par la reconquête écologique de nos patrimoines naturels et paysagers, tout en « ré inventant » un urbanisme villageois et de bourgs ruraux attractif et sobre tant sur le plan énergétique qu'en termes d'usage raisonné de l'espace et de limitation de l'artificialisation des sols

- Une cohésion territoriale effective, qui suppose de travailler selon deux échelles territoriales complémentaires : l'échelle « bassins de vie de proximité », organisée à partir des quatre principaux bourgs du territoire, et l'échelle « Maine Saosnois », pour permettre une montée en gamme du niveau de services au bénéfice de l'ensemble du territoire. »

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire :

- **PILIER 1 : COHESION**
 - Orientation 1 : Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales
 - Orientation 2 : Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire

- **PILIER 2 : COMPETITIVITE**
 - Orientation 3 : Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques
 - Orientation 4 : Soutenir l'agriculture durable, locale et accessible et pérenniser les exploitations

- **PILIER 3 : ECOLOGIE**
 - Orientation 5 : Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements
 - Orientation 6 : Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités
 - Orientation 7 : Accompagner et structurer le développement des énergies renouvelables et locales

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 2. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Les actions correspondantes à chaque orientation apparaissent dans le tableau des actions (cf. annexe n°3).

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de

pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux (cf. annexe n°3).

Les actions prévues par la Communauté de communes et les communes en matière de mobilité restent conditionnées à la capacité juridique de l'EPCI et des collectivités de les porter au regard de la loi d'orientation des mobilités.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

La Communauté de communes Maine Saosnois et ses quatre communes principales, Mamers, Bonnétable, Marolles-les-Braults et Saint-Cosme-en-Vairais, ont formalisé une stratégie de revitalisation, par la signature d'une convention ORT le 27 novembre 2020.

Cette stratégie s'est renforcée par la signature de la convention « Petites Villes de Demain » (PVD), et l'identification de projet pour la mise en œuvre du projet de revitalisation de territoire.

La convention PVD a été signée avec 12 partenaires, à savoir, l'Etat, la CDC Maine Saosnois, les quatre communes pôles, l'ANAH, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Département de la Sarthe, la Région Pays de la Loire, Sarthe Habitat et Action Logement, pour une durée de 6 ans.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches projet en annexe n°4. Ces actions correspondent aux projets les plus matures, c'est-à-dire ceux prévus pour l'année 2022.

- ➔ Les fiches actions PCAET (en cours d'élaboration) ont vocation à être intégrées par le biais d'une actualisation annuelle du CRTE.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches projets » ou les « fiches actions » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale :

- Il est envisagé la mise en place d'un Plan d'Alimentation Territorial (fiche action du PCAET, en cours d'élaboration).

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme. Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Le territoire a bénéficié d'une assistance pour l'élaboration du CRTE proposée par l'ANCT.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers

qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Maine Saosnois assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI sont précisées dans la convention de partenariat en annexe 1.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE. L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

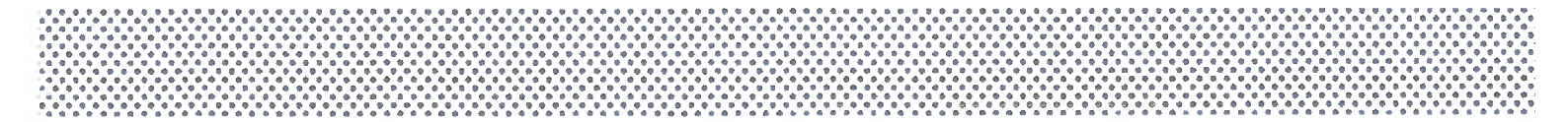
Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes. En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Engagements de la Région

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.



Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

6.6. Engagements des opérateurs publics

Dans le cadre de la mise en œuvre de certaines actions, des partenariats spécifiques pourront être envisagés avec des opérateurs publics. Ce ou ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de

formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Il est envisagé une concertation citoyenne sur la mise en œuvre du CRTE. L'outil est actuellement en cours d'élaboration. Il est envisagé un outil numérique pour une large diffusion auprès des acteurs et habitants du territoire. Il pourra être doublé d'un outil papier pour les personnes en situation d'exclusion numérique.

Le territoire a bénéficié d'une assistance pour le volet concertation du CRTE proposée par l'ANCT.

6.8. Maquette financière

Voir annexe n°5.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services et de la communauté de communes, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire Maine Saosnois. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la communauté de communes ainsi que de représentants des collectivités départementales et régionales

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Le pilotage du programme « Petites Villes de Demain » (PVD) continue d'être assuré par les communes porteuses. Un représentant de la communauté de communes participe aux comités de pilotage PVD. Les actions définies dans le cadre de la convention PVD sont intégrées au plan d'actions du CRTE, à ce titre, leur suivi sera également réalisé par les instances de suivi du CRTE.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes. Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone).

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe n°4.

Les indicateurs de suivi sont précisés dans les fiches orientation en annexe n°2.

Si la liste d'actions (annexe n°3) arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans

l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

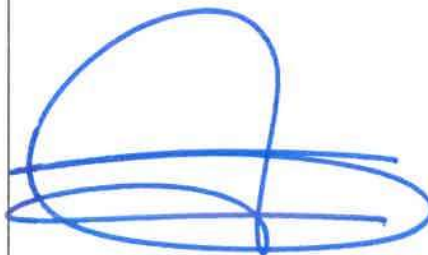
Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.

Signé à Mamers, le 8 décembre 2021,

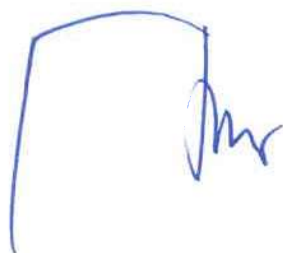
Pour l'Etat,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' shape followed by a horizontal line and a vertical line ending in a double arrow.

Pour la Région Pays de la Loire,

A complex, circular handwritten signature in blue ink, featuring multiple overlapping loops and a horizontal line across the middle.

Pour le Département de la Sarthe,

A handwritten signature in blue ink, starting with a large arch and followed by a vertical line and a cursive 'Mr'.

Pour la Communauté de Communes
Maine Saosnois,

A handwritten signature in blue ink, featuring a large 'B' shape and a vertical line with a horizontal crossbar.

Sommaire des annexes

ANNEXE N°1 – DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	0
ANNEXE N°2 – FICHE ORIENTATION.....	0
ANNEXE N°3 : TABLEAU DES ACTIONS 2021-2026.....	0
ANNEXE N°4 – FICHES ACTIONS ET FICHES PROJETS	0
ANNEXE N°5 – MAQUETTE FINANCIERE	41
ANNEXE 6 - CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE	47
ANNEXE 6.1 – TABLEAU DES PROJETS SUBVENTIONNES EN 2021.....	49



ANNEXE N°1 – DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Face à un relatif isolement géographique qui le tient historiquement à l'écart des grandes dynamiques urbaines et périurbaines, le Maine Saosnois a su construire son propre modèle de développement.

Celui-ci s'appuie sur la valorisation de ses ressources endogènes, bases d'une sphère productive encore très présente (agriculture, industrie lourde et manufacturière), et d'autre part, sur une organisation urbaine structurée par quatre bourgs principaux. Mamers, qui apparaît comme le principal pôle de ce territoire de projet, dispose d'une offre diversifiée en équipements et services en raison de son statut de sous-préfecture de la Sarthe (GMS, centre hospitalier, gendarmerie, lycée, salle de spectacle Saugonna, etc.), lorsque les communes de Marolles-les-Braults, Bonnétable et Saint-Cosme-en-Vairais répondent à des besoins plus courants (GMS généralistes, commerces et services de proximité).

Cet isolement a incontestablement produit des effets bénéfiques avec notamment un environnement globalement préservé et un cadre de vie rural de qualité, alternatifs aux grands ensembles urbains, alternant paysages de bocages, espaces forestiers et plaines agricoles. Il s'inscrit à l'interface d'espaces à l'identité territoriale affirmée et reconnue, entre Perche, Normandie Maine et Alpes mancelles.

Les développements urbains en extension des bourgs anciens demeurent peu nombreux, et n'ont que peu participé à la dépréciation des grands paysages. Au contraire, les patrimoines bâtis anciens et les motifs paysagers identitaires (points de vue en balcon sur la plaine du Saosnois, lisières forestières notamment) ont été préservés d'une urbanisation banalisante.

Toutefois, si cet isolement a contribué à la construction d'identités locales affirmées (Saosnois, Perche Sarthois), il convient d'engager son modèle de développement dans une nouvelle étape. En effet, la trajectoire récente du territoire met en avant des signes émergents voire structurels de fragilisation :

- Une cohésion qui reste à construire au regard de la jeunesse de ce territoire de projet intercommunal ;
- Un déficit d'attractivité auprès des jeunes (moins de 40 ans) qui limite le renouvellement et favorise le vieillissement de la population sur place, induisant des besoins spécifiques (services, logements, mobilités) ;
- Des phénomènes de précarité des populations en place en lien avec les faibles niveaux de qualification et de revenus des actifs ou des retraités de classes sociales modestes ;
- Malgré une désindustrialisation encore en cours (-825 emplois productifs depuis 1999), le Maine Saosnois demeure un territoire productif (41% de l'emploi total dans

l'industrie). Toutefois, il demeure dépendant à une dizaine de grands employeurs essentiellement régis par des centres de décision nationaux (CHI Alençon-Mamers, Trigano, etc.) voire internationaux (Howmet Fastening Systems ou Danish Crown par exemple), et qui rencontrent des difficultés dans leurs processus de recrutement du fait du renouvellement insuffisant des actifs résidents ;

- Des bassins de vie sur lesquels rayonnent les pôles de Maine Saosnois dont les caractéristiques socioéconomiques (niveau de revenu faible, effet de seuil démographique) fragilisent la pérennité de l'offre urbaine locale (dévitalisation des centralités notamment) et entraînant une limitation de la capacité de rayonnement de ces pôles (diversité et niveau de gamme des équipements par exemple) ;
- Des pressions sur les ressources naturelles et les trames écologiques sous l'effet d'une industrialisation des pratiques agricoles (remembrement et disparition des haies bocagères) qui rendent plus vulnérable le territoire aux risques (inondation par remontée de nappes ou débordement, ruissellement) et interrogent sa capacité à atteindre les objectifs de gestion qualitative et quantitative (écologique, chimique) de ses masses d'eau superficielles et souterraines ;
- Une armature urbaine qui s'est fragilisée par le desserrement des pôles du territoire et de l'agglomération mancelle associé à des phénomènes de segmentation sociale : tendance à la localisation des ménages familiaux et actifs dans les communes rurales, populations plus âgées et/ou précarisées dans les principaux bourgs ;
- Une fragilisation des centralités urbaines et villageoises confrontée aujourd'hui à la juxtaposition de problématiques sociales (vieillesse, faible intégration) et urbaines complexes, qui nécessite des politiques publiques adaptées en faveur du renouvellement urbain et des dispositifs d'accompagnement ;
- Un marché immobilier distendu qui oppose à la production neuve en extension accessible et parc résidentiel ancien bivalent des centralités présentant un fort taux de vacance et des espaces ruraux aux bâtiments patrimoniaux attractifs pour de la rénovation (espace extérieur par exemple), en desserrement de l'offre percheronne saturée. La crise sanitaire de la COVID semble inverser la tendance résidentielle et démographique du territoire. Les professionnels de l'immobilier ont constaté un regain d'attractivité du territoire notamment grâce aux nouvelles aspirations résidentielles des citadins.
- Un réseau de transports collectifs incomplet qui répond partiellement à la diversité des mobilités en milieu rural, et qui rend dépendant le développement territorial aux mobilités individuelles carbonées.

Toutefois, entre Bretagne et région parisienne, au voisinage des territoires patrimoniaux emblématiques que sont les PNR du Perche et le PNR Normandie-Maine, et des dynamiques portées par les pôles urbains périphériques (agglomération mancelle, Alençon, La-Ferté-Bernard, région parisienne), ce positionnement géographique produit des logiques infra-territoriales nuancées.

L'ensemble du territoire Maine Saosnois doit ainsi relever des défis similaires tout en faisant valoir ses spécificités et complémentarités en interne. En ce sens, la création en 2017 de la



Communauté de communes Maine Saosnois est le gage de solidarités nouvelles pour mener à bien cette nouvelle « communauté de destin ».



1. DEMOGRAPHIE & DYNAMIQUES SOCIETALES

Evolution démographique et indicateurs sociaux

- Diminution de puis 1968 du nombre d'habitants (-1055 habitants pour atteindre, en 2017, 28 180 habitants,
- Une influence certaine des aires du Mans et de la Ferté-Bernard bénéficiant aux communes du sud du territoire par l'installation de couples avec enfants,
- Une moitié nord, sous influence de l'aire urbaine d'Alençon, davantage concerné par le vieillissement de sa population et l'accueil de ménages socialement plus fragiles (1,7% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté),
- Une accentuation de ce phénomène dans les quatre communes principales du territoire (12% de chômage),
- Un risque fort d'exclusion sociale,
- Un revenu médian disponible de 19 540 € (18 640 € pour Mamey), niveau inférieur à celui de la Sarthe mais similaire à celui de l'Orne,
- Une population âgée et vieillissante (environ 33% de personnes de plus de 60 ans)

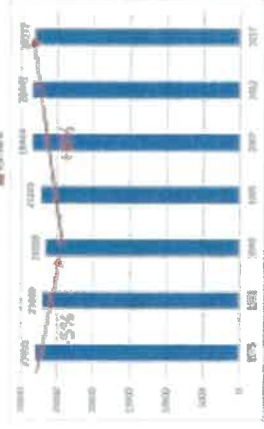
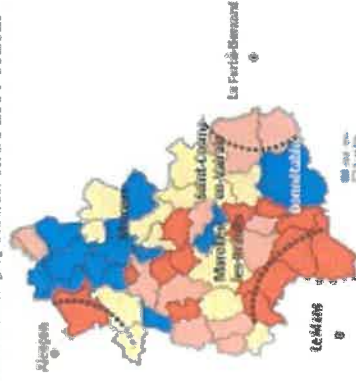
Projection démographique du SCoT Maine Saosnois, horizon 2040



28 600 p.
(+1100 p.)

+0,18%/an Projection
OMPHALE – territoires peu
denses et peu dynamiques des
PDL

Evolution de la population entre 1990 et 2017



Source : INSEE RP 2017 - Communauté de communes

ENJEUX CLES :

- ☐ Renouveler l'attractivité résidentielle du territoire,
- ☐ Accompagner les besoins spécifiques de la population Maine Saosnois,
- ☐ Retrouver des relais de croissance à l'échelle du repli récent démographique partagé avec les territoires adjacents,
- ☐ Favoriser l'accueil de nouveaux habitants par le réinvestissement du bâti existant

2. HABITAT

Parc de logements

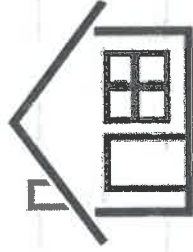
- Augmentation du parc de logements (1/3 de plus) alors même qu'une diminution de la population est constatée (desserment des ménages et attrait pour le périurbain),
- Un parc vieillissant répondant mal aux besoins des ménages, près de 47% des résidences principales ont été construites avant 1945,
- Un parc de logements vacants important (11%), qui s'accroît dans les pôles (12,6%),
- Un marché immobilier tendu et des prix immobiliers faibles (tendance qui tend à s'inverser, on observe un regain d'attractivité pour l'immobilier du territoire depuis la crise sanitaire liée à la COVID 19),
- Un manque en petits logements

Logements

source : INSEE - RP

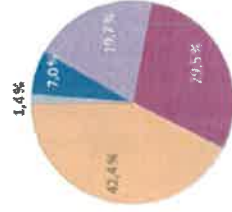
Territoire	Nombre de résidences principales en 2017	Nombre de résidences secondaires et logements occasionnels en 2017	Evolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017 (en %)	Evolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017 (en %)	Evolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017 (en %)
CC Maine Sarthe	12 588	1 134	4,30	-3,5	-15,2
Sarthe	250 786	13 862	12 978	5,5	-583
Pays de la Loire	1 658 198	214 188	184 963	12,6	2 435
France métropolitaine	28 754 433	3 419 926	2 381 618	9,0	337 926

Communauté de communes Maine Sarthe | Contrat de Relance et de Transition Ecologique version 7 juin 2021



15 341 logements en 2017 dont :
 12 588 résidences principales (81,5 %)
 1 134 résidences secondaires ou logements occasionnels (7,4 %),
 1 708 logements vacants (11,1 %)

Taille des résidences principales en 2017



■ 1 pièce ■ 2 pièces ■ 3 pièces ■ 4 pièces ■ 5 pièces

Source : INSEE 2017 - conception CDHAT

Prix médians au m² dans l'ancien (opportuniste et mainlevée) pour les PQC de la Sarthe



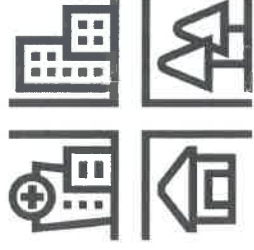
ENJEUX CLES :

- ❑ S'appuyer sur les besoins des populations (adaptation des logements, précarité énergétique..) pour développer de nouveaux vecteurs d'économie (silver economy),
- ❑ Proposer une offre de logements équilibrés sur le territoire
- ❑ Renforcer l'attractivité du parc résidentiel,
- ❑ Encourager la rénovation énergétique du bâti, et le réemploi matériaux d'origine locale
- ❑ Adapter les logements aux normes de confort actuelles,
- ❑ Favoriser l'aération des tissus bâtis denses de centre-bourg

3. PAYSAGES ET PATRIMOINE

Une richesse patrimoniale et naturelle

- Une richesse patrimoniale importante, largement diffusée sur l'ensemble du territoire communal, et qui contribue à l'identité saosnoise.
- Une valorisation touristique saosnoise qui se met en place (voie verte, jardins potagers de Bonnétable, centre du cheval, etc.)
- Un relief façonné par un réseau hydrographique dense.
- Une forte présence de l'arbre au nord et au sud (forêts Perseigne et de Bonnétable), de part et d'autre par la plaine agricole du Saosnois.



7,4 % du territoire artificialisé (source OCSGE)
12,5 ha consommé par an entre 2009 et 2019

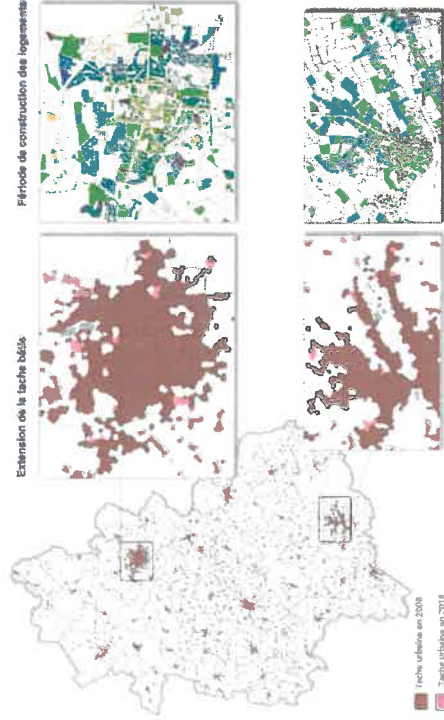
ENJEUX CLES :

- ❑ Une gestion de l'espace qui interroge,
- ❑ Une valorisation des capacités dans les tissus urbains existants et dans la remobilisation des espaces bâtis existants à enclencher,
- ❑ Des développements urbains à intégrer aux sensibilités des paysages pour une attractivité renouvelée du territoire,
- ❑ Un cadre de vie rural à préserver : paysages, patrimoines bâtis anciens, présence du Parc Naturel Régional au nord, authenticité (bocage, haies préservées), réseau hydrographique dense et multiforme

Objectifs du SCoT-AEC (non approuvé)

Diminution par deux entre 2021 et 2031 pour atteindre l'objectif maximum de 6,3 ha/an, puis poursuivre cette diminution la décennie suivante en visant 3,2 ha/an.

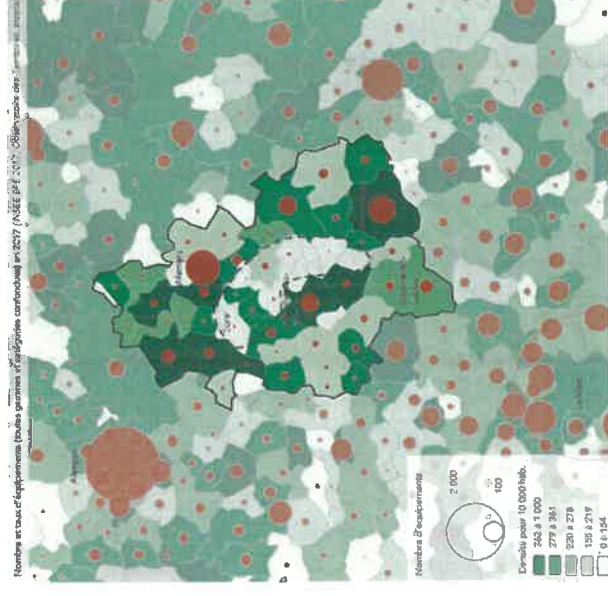
Au global, le volet foncier maximal 2021-2041 du SCoT = 95 ha sur 20 ans



4. EQUIPEMENTS ET SERVICES

Niveau d'équipements et de services

- Des équipements répartis de manière hétérogène sur le territoire,
- Un contexte commercial local spécialisé et polarisé,
- 4 pôles principaux identifiés comme des polarités d'équipements,
 - Mangers, sous-préfecture de la Sarthe (214 équipements),
 - Marolles-les-Braults (64 eq),
 - Saint-Cosme-en-Vairais (56 eq),
 - Bonnétable (146 eq),
- Des relais de proximité qui assure les premiers besoins de nécessité,
- Une politique volontariste en matière d'accès aux soins,
- Un tissu associatif et culturel important et reconnu.



ENJEUX CLES :

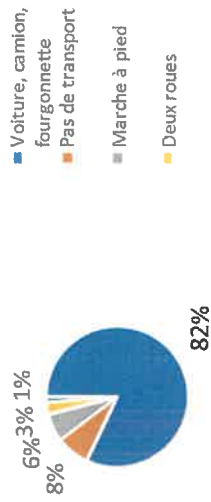
- Des équipements et des services à pérenniser,
- Une dynamisation commerciale à renforcer dans les centres bourgs,
- Une offre de santé à conforter,
- Le développement de nouveaux modes de consommation (drive des UCA, marché de producteurs locaux...) à conforter et à harmoniser,
- Permettre l'accès aux services pour tous les habitants (Maisons France Services...),
- Rapprocher les services pour limiter les déplacements contraints.

5. MOBILITES

Accessibilité et transports

- Un territoire tangenté par les grands flux de circulation (A 28, A 11),
- Aucune gare ferroviaire présentes sur le territoire ni d'aires de covoiturage,
- Une offre de bus existante et reliant le Mans à Bonnétable, Saint-Cosme-Mamers (ligne 11), Le Mans à Marolles (ligne 12), mais qui reste limitée en terme d'amplitude horaire et de nombre de trajets

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en (INSEE, 2016)



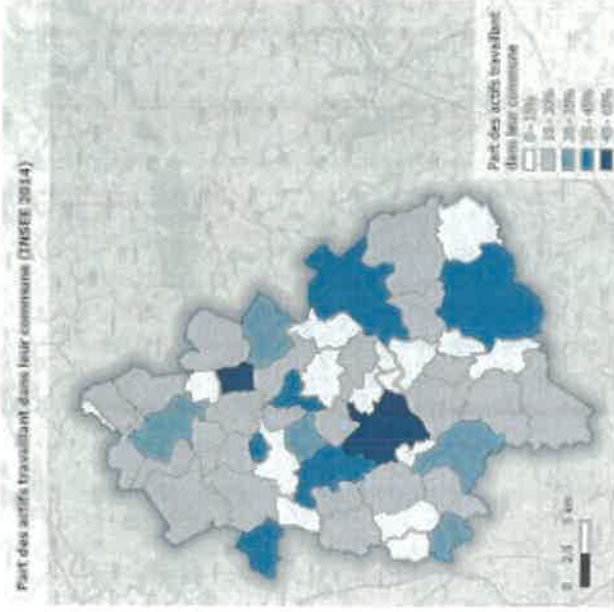
Un territoire dépendant à la voiture :

- 87% des ménages sont équipés d'au moins une voiture;
- 42% en ont deux (respectivement 85% et 40% en moyenne dans la Sarthe).



ENJEUX CLES :

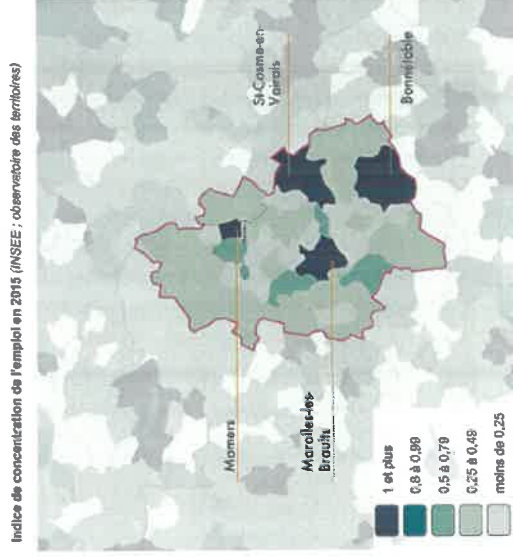
- ☐ Sensibiliser les habitants aux nouvelles mobilités,
- ☐ Encourager les communes à développer de nouvelles formes de mobilité,
- ☐ Mutualiser les moyens de déplacement (covoiturage),
- ☐ S'inscrire dans les discussions avec la Région Pays de la Loire pour favoriser le développement de nouvelles lignes et le développement du transport à la demande,
- ☐ Faire connaître les solutions de mobilités existantes plus largement pour favoriser leur appropriation (moov'ngo, Rés'o'Ap..),
- ☐ Diminuer les besoins de déplacement (encourager le développement du télétravail, créer des espaces de coworking, rapprocher les services.) et renforcer l'accès au numérique



6. ECONOMIE

Dynamiques économiques

- 8 631 emplois en 2017 (données INSEE), pour plus de 12 242 actifs recensés,
- Des emplois majoritairement situés dans les quatre pôles principaux du territoire,
- Un tissu économique qui s'appuie tant sur des grands établissements (Macosa, Arconic, Trigano, la SARREL, Ouest Injection, Rey Emballages) que sur un tissu artisanal très dense (95% des entreprises ont moins de 10 salariés),
- L'agriculture, une activité économique majeure du Maine Saosnois.



Agriculture et alimentation locale

source : IREA, Apparec Bisp

Territoire	Nombre d'exploitations agricoles en 2010		Surfaces agricoles utiles en 2010 (en hectare)		Nombre d'exploitations agricoles engagées en 2019		Surfaces agricoles utiles engagées en agriculture biologique en 2019 (en hectare)	
	agricoles	totales	agricoles	totales	agricoles	biologiques	agricoles	biologiques
CC Maine Saosnois	555	555	44 172	44 172	22	22	2 414	2 414
Sarthe	5 310	5 310	368 571	368 571	363	363	19 551	19 551
Pays de la Loire	34 344	34 344	2 059 819	2 059 819	3 477	3 477	214 906	214 906
France métropolitaine	489 977	489 977	26 840 274	26 840 274	-	-	-	-

ENJEUX CLES :

- ❑ Répondre aux besoins des filières économiques locales dans un contexte de relatif repli des moteurs internes,
- ❑ Un enjeu d'accompagnement social des populations résidentes notamment dans la formation (initiale et continue) en appui des leviers divers (mobilité, hébergement, attractivité résidentielle),
- ❑ Pérenniser les établissements locaux,
- ❑ Diversifier et contribuer à l'évolution des activités agricoles en lien avec les évolutions de la demande et le changement climatique
- ❑ Faire connaître les savoir-faire locaux et développer les circuits courts,
- ❑ Favoriser l'économie circulaire.

ANNEXE N°2 – FICHE ORIENTATIONS

Pilier 1 : Cohésion

Axe stratégique 1 : Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales

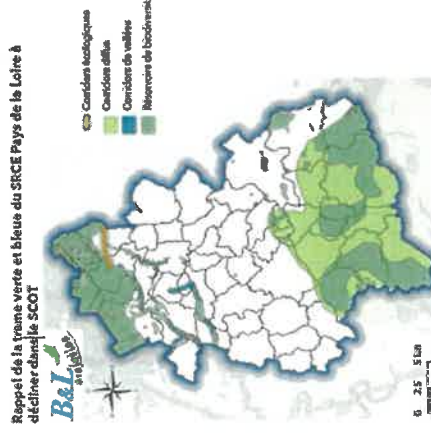
Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Nombre de maison de santé	<i>Interne CC</i>	4	+1 (Bonnétable)
Nombre de commerces de proximité * (Nombre actuel)	<i>Interne CC Base permanente des équipements (BPE)</i>	(2020) 111	L'objectif 2026 est de maintenir et de développer les commerces de proximité notamment dans les villes pôles.
Nombre d'espaces jeunesse	<i>Interne CC</i>		+1 espace jeunesse et rénovation de l'espace de St Cosme

Axe stratégique 2 : Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Taux de logements vacants (%)	<i>INSEE : LOG T2 – Catégories et types de logements : % de logements vacants</i>	(2018) CC : 11,5 Dpt : 9,2 France : 8,2	Taux de 8,5% d'ici 2040 (soit 2% d'ici 2026).
Plan d'Alimentation Territorial		<i>Pas de PAT</i>	Oui

7. RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

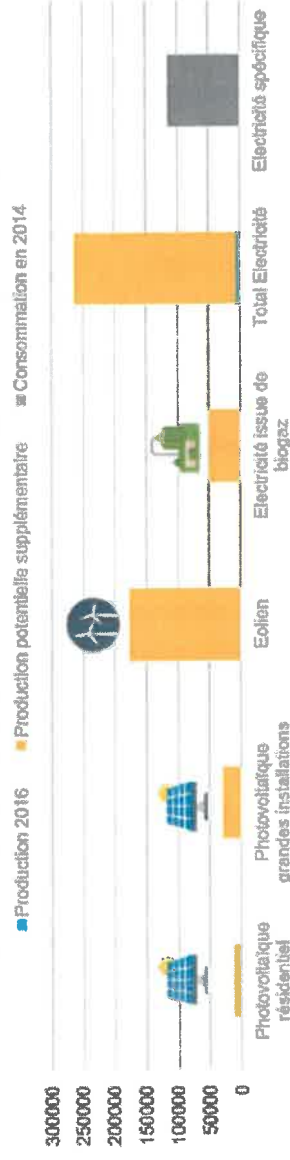
- Une trame hydrographique structurante pour l'ensemble du territoire,
- Un potentiel de production d'énergies renouvelables intéressant, en lien avec la valorisation des ressources locales : sous-produits de l'agriculture, bois-énergie, photovoltaïque etc.
- Une ressource en eau de mauvaise qualité (eaux souterraines et de surface), dont le bon état chimique sera atteint à moyen terme (forte teneur en pesticides, certaine vulnérabilité aux nitrates, pollution aux hydrocarbures),
- Des risques naturels et technologiques majeurs à prendre en compte



ENJEUX CLES :

- Une trame verte et bleue à renforcer entre le Nord et le Sud du territoire, voir décliner une trame noire, en lien avec les différents usages des espaces qui la constituent,
- Préserver les espaces hydrographiques, aux rôles multiples (tampons hydrauliques, filtres biologiques, biodiversité, qualité paysagère,
- Participer à l'atteinte des objectifs en bon état écologiques,
- Développer le mix-énergétique sur le territoire et réduire les besoins des ménages (rénovation énergétique des bâtiments, diminution des déplacements carbonés)
- Inscire la collectivité dans une logique d'exemplarité afin de favoriser la multiplication de projets vertueux,
- Réduire les déchets à la source et les valoriser

Productions actuelles et potentielles d'électricité sur le territoire comparées à la consommation (MWh)



Communauté de communes Maine Sarthe / Contrat de Relance et de Transition Ecologique / version 7 juin 2021

Approvisionnement local des cantines du territoire		<i>Pas de donnée</i>	100 % (Mise en place d'un PAT)
Nombre d'espaces de coworking	<i>Communauté de commune</i>	0 (2020)	Minimum 2
Recyclage immobilier (m ²)			Selon opportunités
Recyclage foncier (ha)			Selon opportunités

Pilier 2 : Compétitivité

Axe stratégique 3 : Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Nombre d'hectares de requalification de ZA (ha)	<i>SCoT-AEC</i>	<i>Pas de donnée</i>	Selon opportunités
Taux de commercialisation des zones d'activités (%)	<i>Interne CC - SCoT</i>	<i>(2015) CC : 80</i>	100%
Nombre d'emplois sur le territoire (Nombre actuel)	<i>INSEE EMP T5 – Emploi et activité</i>	<i>(2018) CC : 8 503</i>	+ 570 emplois en 20 ans (soit 142 emplois supplémentaires d'ici 2026).

Axe stratégique 4 : Soutenir l'agriculture durable, locale et accessible et pérenniser les exploitations

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Recensement des producteurs locaux sur le territoire	<i>SCoT-AEC</i>	<i>Pas de données</i>	50 producteurs recensés d'ici 2028
Consommation énergétique du secteur agricole	<i>SCoT-AEC</i>	<i>54 GWh (2020)</i>	-13 GWh d'ici 2028

Augmentation de la séquestration carbone du territoire	SCoT-AEC	39 000t eq. CO2	+ 6000 tonnes eq. CO2 d'ici 2028
--	----------	-----------------	----------------------------------

Pilier 3 : Ecologie

Axe stratégique 5 : Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Bâtiments publics (mairie, salle des fêtes) (kWh moyen consommé / m2 / an)	Interne CC	Pas de donnée	Réduction de 25% de la consommation des bâtiments municipaux et intercommunaux d'ici 2028 (soit 20% d'ici 2026).
Part des logements bénéficiant d'une rénovation énergétique BBC (%)	ADIL Registre des DPE	(2018) CC : 20,6% (parc énergivore)	Objectif 2040 : 75% du parc de logement (soit environ 15% d'ici 2026).
Nombre de foyers en chauffage décarboné	RRP INSEE 2015	(2017) CC : 20,7% des résidences principales chauffées au fioul-mazout	Objectif 2028 : 1700 foyers en chauffage décarboné (soit 1500 d'ici 2026)
Nombre de logement neufs ordinaires commencés (logements par an pour 1 000 habitants)	MEEM/CGD D/SOeS, Sitadel	(2020) CC : 0,7 France : 4,5	267 nouveaux logements pour 2026

Axe stratégique 6 : Limiter les déplacements et favoriser le développement de nouvelles mobilités

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Flotte de véhicules électrique ou hybrides intercommunaux (Nombre actuel)	Interne CC	2	+2 d'ici 2026

Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public (<i>Nombre actuel</i>)	<i>Portrait DREAL</i>	(2021) 2 (Mamers et Marolles-les-Braults)	+2 d'ici 2026 (Bonnétable et Saint-Cosme) + initiatives privées
Emissions de gaz à effet de serre du territoire (GES) (<i>teq. Co₂ / hab</i>)	<i>BASEMI S v5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 7,3 Dpt : 6,9 Région : 7,6	Objectif 2030 : -30% (soit -21% d'ici 2026)
Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%)	<i>Arcep</i>	(2020) CC : 12,3 France : 59,5	100%
Nombre de Maisons France Service	<i>Espace France Service</i>	2021 1	+1 (Bonnétable)

Axe stratégique 7 : Accompagner et structurer le développement des énergies renouvelables et locales

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Production de solaire photovoltaïque (<i>GWh / an</i>)	<i>Basemis V6, ORCAN, Atmo Normandie</i>	(2018) CC : 4,14 GWh/an	Production de solaire photovoltaïque : environ 100 000 m ²
Consommation énergétique finale annuelle (<i>GWh / an</i>)	<i>BASEMI S v6 Air Pays de la Loire</i>	(2018) 564	Objectif 2026 : 500 -18%

Autres indicateurs (socle des indicateurs établi par l'ANCT et le MTE)

Un socle d'indicateurs à l'appui de l'état des lieux écologique initial établi par l'ANCT et la DTT renseigne également des indicateurs type. Les indicateurs apparaissant dans cette liste et ne pouvant être reliés à aucun axe stratégique du projet de territoire sont indiqués ci-dessous.

Indicateur	Source	Référence
Emissions de polluants atmosphériques SO ₂ (<i>kg/hab</i>)	<i>BASEMIS V5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 0,5 Région : 1,9

Emissions de polluants atmosphériques NOx (kg/hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 8,6 Région : 12,7
Emissions de polluants atmosphériques PM2,5 (kg/hab)	ATMO Normandie Air Pays de la Loire	(2018) CC : 3,2 Région : 2,1
Emissions de polluants atmosphériques NH3 (kg/hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 36,3 Région : 16,2
Emissions de polluants atmosphériques COVNM (kg/hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 10,5 Région : 8,3

ANNEXE N°3 : TABLEAU DES ACTIONS 2021-2026

Intitulé de l'action	Lieu (commune ou territoire)	Axe général CRTE	Orientation stratégique du CRTE de la CC correspondante	Porteur (maître d'ouvrage ou pilote de l'action)	Type de porteur	Commentaire / détail du projet / état d'avancement	Indicateur(s) d'évaluation	Indicateur(s) de suivi
Extension du cabinet médical de Beaufay	Beaufay (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	Travaux 2022/2023	Mise en service du cabinet étendu	Démarrage des travaux Recrutement des personnels
Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Bonnétable	Bonnétable (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	Projet pour 2025/2026 (fléchés dans la convention PVD).	Démarrage effectif de l'activité	Démarrage des travaux Recrutement des personnels
Aménagement du site Saint-Paul à Mangers avec Ecole de musique et de danse, médiathèque, espace coworking, maison des entreprises	Mangers (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois		Attractivité du site hors des murs de Mangers (code postal des utilisateurs par structure) Selon le fonctionnement : Nb de visites, d'abonnements, d'inscriptions en 2026 ?	Démarrage des travaux Déménagement des activités vers l'îlot St Paul
Réhabilitation de l'espace jeunesse	Mangers (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	Travaux prévus pour 2022, travaux de réhabilitation et rénovation énergétique	Remise en service du nouvel espace Jeunesse	Démarrage des travaux
Rénovation de bâtiments économiques situés dans la zone industrielle de Bellevue à Mangers	Mangers (72600)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	En cours de réalisation		
Création d'un bâtiment blanc à Bonnétable	Bonnétable (72110)	Relance / dév. Économique	Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois		Nombre d'entreprises / d'actifs accueillis dans les locaux dont nombre de nouvelles entreprises sur le territoire	Démarrage des travaux
Lancement d'un guichet unique de la rénovation énergétique - Plateforme de la Rénovation Énergétique & OPAH/OPAH-RU		Transition écologique/Cohésion	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements/ Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	Opération en cours pour une durée de 5 ans	Nombre de prises de contacts et orientations des demandeurs Nombre de logements rénovés	Nombre de dossiers déposés (PB / PO) Montant des subventions accordées

Rénovation espace jeunesse de Saint-Cosme-en-Vairais	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	2023/2026	Achèvement des travaux de rénovation En fonction des orientations données par le PAT exemple : Nombre de repas bio ou local dans les cantines distribués par an Signature du PAT	Démarrage des travaux
Mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT)	CC	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	2023/2026	Achèvement du diagnostic	Mise en place de la gouvernance (prestataire, COPLI, chef de projet...)
Réaliser un diagnostic bocager de l'ensemble du territoire	CC	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	2023/2026	Production d'un programme d'actions pluriannuel de développement des EnR	Désignation du/des attributaires du marché (si marché public)
Réaliser un schéma directeur des énergies renouvelables	CC	Transition écologique	Accompagner et structurer le développement des énergies renouvelables locales	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	2023/2026	Production d'un programme d'actions pluriannuel de divpt des mobilités douces Indicateurs des actions du SD (Part des pistes cyclables par commune...)	Mise en place de la gouvernance (prestataire, COPLI, chef de projet...)
Réaliser un schéma directeur des mobilités douces	CC	Cohésion	Limiter les déplacements et favoriser le développement de nouvelles mobilités	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	2023/2026		Mise en place de la gouvernance (prestataire, COPLI, chef de projet...)
Développement de deux espaces de coworking à Marmers et à Bonnétable (72110)	Marmers (72600) Bonnétable (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	Opération réalisée en 2021	Nombre d'actifs inscrits dont accès à l'emploi / Taux d'occupation de l'espace	Démarrage des travaux
Les travaux complémentaires de viabilité sur les zones d'activités de Saint-Cosme-en-Vairais	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Relance / dév. Économique	Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques	Communauté de communes	CC Maine de Saosnois	Communauté de communes		Nombre d'hectares réhabilités Entreprises accueillies	Démarrage des travaux
La valorisation de l'identité de la Communauté de communes par la mise en place d'une signalétique harmonisée sur les zones d'activités	CC	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Communauté de communes	CC Maine de Saosnois	Communauté de communes			Démarrage des travaux
Déménagement de la médiathèque de Marolles dans de nouveaux locaux (ancienne Trésorerie)	Marolles (72120)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	Opération réalisée en 2021/2022	Reprise de l'activité de la médiathèque	Démarrage des travaux
Réhabilitation d'un bâtiment patrimonial en logement	Meurcé (72170)	Transition écologique/Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	CC Maine Saosnois	Etude 2022 Travaux 2023	Nombre de locataires	Démarrage des travaux

3.2 - TABLEAU DES ACTIONS COMMUNALES

Intitulé de l'action	Lieu (commune ou territoire)	Axe général CRTE	Orientation stratégique du CRTE de la CC correspondante	Porteur (maître d'ouvrage ou pilote de l'action)	Type de porteur	Commentaire / détail du projet / état d'avancement	Indicateur(s) d'évaluation	Indicateur(s) de suivi
Réfection du local de comité des fêtes	Allières-Beauvoir (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Allières-Beauvoir	Commune		Achèvement des travaux de réfection	Démarrage des travaux
Réfection de la salle polyvalente, aménagement des allées du cimetière pour accessibilité PMR	Avesnes-en-Saosnois (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire			2021-2022		
Enfouissement de lignes	Avesnes-en-Saosnois (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire			2022		Démarrage des travaux
Eclairage public	Avesnes-en-Saosnois (72260)	Transition écologique				2022		Démarrage des travaux
Travaux de voirie de rénovation de la VC20	Beaufay (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Beaufay	Commune		Achèvement des travaux de rénovation	Démarrage des travaux
Rénovation thermique et énergétique de la mairie	Beaufay (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Beaufay	Commune	2022		
Construction bâtiment pour professionnels du para médical	Beaufay (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Beaufay	Commune	2022		
City stade, skate parc et jeux sur aire de loisirs	Beaufay (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Beaufay	Commune	2022		
Réalisation d'un cheminement piétonnier	Beaufay (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Beaufay	Commune	2022		
Construction d'un gymnase	Beaufay (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Beaufay	Commune	2023		
Rénovation thermique et énergétique de la salle polyvalente	Beaufay (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Beaufay	Commune	2024		

Aménagement extérieur de la salle communale	Commerviel (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Commerviel	Commune	Achèvement des aménagements extérieurs de la salle communale	Démarrage des travaux
Achat d'un défibrillateur	Commerviel (72600)	-	-	Commerviel	Commune		
Remplacement des menuiseries extérieures de la mairie	Commerviel (72600)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Commerviel	Commune		
Aménagement du bourg et de la place de l'Eglise	Congé-sur-Orne (72290)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Congé-sur-Orne	Commune	<i>Projet en cours de réflexion</i>	
Projet de restauration de l'église (ravalement de l'ensemble des façades)	Contilly (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Contilly	Commune	Achèvement des travaux de ravalement	Démarrage du projet
Aménagement du Bourg (voirie)	Coursemont (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Coursemont	Commune	Achèvement des travaux d'aménagement Bilan à 6 mois : fonctionnement (observation du trafic, des itinéraires tous modes) et enquête de terrain sur questionnaire de satisfaction	Démarrage des travaux
Réfection place de la mairie, 2ème projet sur une nouvelle convention : création d'une salle de convivialité pour améliorer la cohésion sociale	Courcival (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Courcival	Commune	Achèvement des travaux de réfection et mise en service de la salle de convivialité	Démarrage des travaux
Construction salle multi-activités	Courgains (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Courgains	Commune	Projet débuté en 2019 qui devrait s'achever en 2022. Le projet a bénéficié de DETR en 2019.	Démarrage des travaux
Réhabilitation de trois logements : remise aux normes de l'électricité et amélioration de l'isolation	Courgains (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Courgains	Commune	Achèvement des travaux de réhabilitation et emménagement des nouveaux locataires	Démarrage des travaux
Enfouissement des lignes sur la rue de Marmers	Courgains (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Courgains	Commune	2025	
Réfection de la façade de la Mairie	Courgains (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Courgains	Commune	2026	
Isolation de la mairie et de l'école	Courgains (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Courgains	Commune	2024	
Mise en place de ralentisseurs en entrée d'agglomération	Courgains (72110)	-	-	Courgains	Commune	2022-2023	
Remplacement de l'éclairage	Courgains (72110)	Transition écologique/ Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Courgains	Commune	2021-2022	

	Les Mées (72260)		-	Les Mées	Commune	2024	Achèvement des travaux	Démarrage des travaux
Installation éclairage basse consommation	Les Mées (72260)		-	Les Mées	Commune	2024	Achèvement des travaux	Démarrage des travaux
Rampe d'accès PMR	Louvigny (72600)		-	Louvigny	Commune	2022/2023	Achèvement des travaux	Démarrage des travaux
Projet de remplacement des commandes de l'éclairage public et des mâts d'éclairage public et rénovation de l'église	Louzes (72600)	Transition écologique/ Cohésion	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Louzes	Commune		Mise en service des nouvelles commandes de l'éclairage et des mâts d'éclairage public Achèvement des travaux de rénovation	Démarrage des travaux
Place Carnot : redynamisation de l'espace public et animation commerciale	Mamers (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Mamers	Commune	Travaux prévus pour 2022	Achèvement des travaux de réaménagement. Bilan à 6 mois : fonctionnement (observation du trafic, des itinéraires tous modes) et enquête de terrain sur questionnaire de satisfaction	Démarrage des travaux
Îlot Saint-Paul : réhabilitation du bâti en équipements publics et ouverture sur le centre-ville	Mamers (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Mamers	Commune	Opération en cours de réalisation	Mise en service des 2 équipements	Démarrage des travaux
Rendre le cœur de ville plus accessible rue Ledru Rollin	Mamers (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Mamers	Commune	Travaux pour la réhabilitation de Saint Paul et installation des services intercommunaux début 1er trimestre 2021 et Achèvement 1er trimestre 2022	Achèvement des travaux	Démarrage des travaux
Rénovation de l'Eglise Saint-Nicolas	Mamers (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Mamers	Commune	Réalisation moyen terme	Achèvement des travaux de rénovation	Démarrage des travaux
Projet de rénovation urbaine Sarthe Habitat - Quartier du Stade	Mamers (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Sarthe Habitat	Bailleur social	2022/2023	Reconstruction des logements démolis. Concertation et mise à disposition des habitants Exemple : nombre de ménages relogés à l'horizon 2026, nombre de réunions de concertation	Démarrage des travaux de démolition
Déplacement Moov'ngo	Marolles-les-Brauts (72260)	Transition écologique	Limiter les déplacements et favoriser le développement de nouvelles mobilités	Marolles-les-Brauts	Commune	2022	Déplacement de toutes les stations de rachat et mise en service	Démontage des équipements existants
Aménagement urbain des rues de Courgains, Mohain et Gaugusse	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Marolles-les-Brauts	Commune	2022	Achèvement des travaux de réflexion	Démarrage des travaux
Rénovation et réhabilitation énergétique de l'école maternelle	Marolles-les-Brauts (72260)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Marolles-les-Brauts	Commune		Achèvement des travaux d'aménagement et mise en service d'un éclairage public en fonctionnement	Démarrage des travaux d'aménagement

Requalification de la place en face de l'Eglise	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Marolles-les-Brauts	Commune	2022-2023	Achèvement des travaux de requalification Bilan à 6 mois : enquête de satisfaction des usagers	Démarrage des travaux
Réinvestissement patrimoine immobilier inutilisé	Marolles-les-Brauts (72260)	Transition écologique/ Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Marolles-les-Brauts	Commune	Mise à disposition des 10 logements à la location Signature vente des anciens terrains familiaux (combien et à quel prix) Conclusions de l'étude sur le potentiel du bâti	Démarchage auprès des familles possédant des terrains d'intérêt	
Requalification de la Place de la bascule	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Marolles-les-Brauts	Commune	Achèvement des travaux de requalification Bilan à 6 mois : enquête de satisfaction des usagers	Validation des études préalables (local et plateforme ?)	
Viaabilisation de terrain pour extension de la résidence du Bonio	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Marolles-les-Brauts	Commune			
Réalisation de l'extension du Bonio	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Sarthe Habitat	Baillieur social			
Restructuration de l'ancien bâtiment CASCADE	Marolles-les-Brauts (72260)	Transition écologique/ Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Marolles-les-Brauts	Commune			
Réfection du sol du gymnase	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Marolles-les-Brauts	Commune			
Transformation des anciens cours de tennis en aire de jeux pour enfants	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Marolles-les-Brauts	Commune			
Réfection et création de trottoirs dans le bourg de l'ancienne commune de Dissé-sous-Ballon	Marolles-les-Brauts (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Marolles-les-Brauts	Commune			
Construction d'une mairie	Marollette (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Marollette	Commune			
Achat de jeux pour enfants	Meurcé (72170)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Meurcé	Commune	Réception et mise en place des jeux pour enfants	Commande des nouveaux équipements	
Restauration de toitures de logements communaux	Moncé-en-Saosnois (72260)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Moncé-en-Saosnois	Commune			

Travaux de réflexion de voirie	Nauvay (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Nauvay	Commune	Achèvement des travaux.	Début des travaux.
Construction d'une nouvelle école	Neufchâtel en Saosnois (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Neufchâtel en Saosnois	Commune	<i>Etude prévue pour 2022</i>	
Espace intergénérationnel	Nogent-le-Bernard (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Nogent-le-Bernard	Commune	Mise en service de cet espace Attractivité du site hors des murs de Nogent (code postal des utilisateurs par structure) Selon le fonctionnement : Nb de visites, d'abonnements, d'inscriptions, etc.	Démarrage des travaux ? Aménagement intérieur ?
Projets de voirie	Nogent-le-Bernard (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Nogent-le-Bernard	Commune	Achèvement des travaux	Définition claire et précise de ce projet voirie.
Création d'une place d'animation culturelle	Nouans (72260)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Nouans	Commune	Mise en service d'une place d'animation culturelle Exemple : Nombre d'animations culturelles par an horizon 2026, Attractivité du site hors des murs de Marners (code postal des utilisateurs par structure)	Communication autour de cette nouvelle place d'animation culturelle
Isolation de la mairie	Panon (72600)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Panon	Commune		
Isolation de la partie ancienne de la mairie	Peray (72260)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Peray	Commune	2022 (devis en cours)	
Isolation d'un appartement communal	Peray (72260)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Peray	Commune	2022 (devis en cours)	
Rénovation d'un logement communal	Pizieux (72600)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Pizieux	Commune		Démarrage des travaux
Aménagement et équipement de la cuisine de salle communale et création d'un atelier municipal	Pizieux (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Pizieux	Commune	2021-2022	
Rénovation de l'intérieur de l'Eglise	Pizieux (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Pizieux	Commune	2023-2024	
Aménagement de bourg (rue du marronnier)	Pizieux (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Pizieux	Commune		

Amélioration énergétique et patrimoniale d'un logement en cœur de ville	René (72260)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	René	Commune	Opération en cours de réalisation	Finalisation du projet et du chiffrage	Etude sur la réfection bâtimentaire
Amélioration énergétique de la salle communale et de la mairie	René (72260)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	René	Commune			
Achat et réhabilitation du commerce multi-services	René (72260)	Cohésion / Développement économique	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	René	Commune			
Aménagement du bourg et plantation de haies	René (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	René	Commune			
Végétalisation d'un parking	René (72260)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	René	Commune			
Travaux de voirie	Rouperroux-le-Coquet (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Rouperroux-le-Coquet	Commune	1 ^{ère} phase en 2021-2022		
Rénovation de la toiture du logement communal	Rouperroux-le-Coquet (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Rouperroux-le-Coquet	Commune	2022		
Aménagements terrain de loisirs et centre bourg	Saint-Aignan (72110)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Saint-Aignan	Commune		Achèvement des travaux. Bilan à 6 mois : fonctionnement (fréquentation, quels horaires)	Démarrage des travaux
Rénovation salle de Contres	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique/ Cohésion	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune		Achèvement des travaux de rénovation et mise en service de la salle	Démarrage des travaux
La rénovation énergétique de l'école primaire	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune			
Aménagement d'un terrain situé en centre bourg par la démolition d'une friche industrielle et mise en place d'un éclairage avec des ampoules LEDS	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune		Mise en service de l'espace aménagé dans le centre bourg et bon fonctionnement de l'éclairage en ampoules LEDS	Démarrage des travaux de démolition
Moov'ngo	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique	Limiter les déplacements et favoriser le développement de nouvelles mobilités	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	Réalisation en 2022	Pose de toutes les stations de recharge et mise en service	Commande des équipements (voitures électriques et stations de recharge)
Création d'une aire de covoiturage	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique	Limiter les déplacements et favoriser le développement de nouvelles mobilités	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	Réalisation en 2022	Mise en service de l'aire de covoiturage avec premiers voyages	Communication autour de cette nouvelle aire de covoiturage

Restructurer les espaces publics et créer de nouveaux lieux de promenades Place St Damien + Parc Verno Vici	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune		Achèvement des travaux de restructuration des espaces publics. Ouverture au public	Démarrage des travaux
Développer les mobilités douces et la mobilité partagée	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique	Limiter les déplacements et favoriser le développement de nouvelles mobilités	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	2023/2024	Evolution du nombre de pistes cyclables Evolution du nombre d'aires de covoiturage Nombre de bornes de recharges électriques ouvertes au public	Mise en place de la gouvernance (prestataire, COPIL, chef de projet...)
Redonner vie aux commerces du centre-bourg - création d'une boutique éphémère - achat d'un bien commercial pour faciliter l'installation d'un commerçant	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Relance / dév. Économique	Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	2022	Mise en service de la boutique éphémère et signature de l'accord de vente du bien commercial	Localisation du bien à acheter
Aménagement du centre-bourg : mobilité, sécurité, assainissement, embellissement	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	Etudes 2022/2023 et travaux prévus pour 2024-2026	Achèvement des travaux de réflexion	Démarrage des travaux
Rénovation énergétique des écoles	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	2023/2024		
Remplacement de chaudières fuel par des chaudières à haute performance énergétique	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Transition écologique	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	2024/2025		
Aire de camping-car	Saint-Cosme-en-Vairais (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Cosme-en-Vairais	Commune	2025/2026		
Aménagement d'une place de stationnement aux abords de l'école, de la mairie et de l'agence postale et réflexion de la voie communale de Guérinet.	Saint-Georges-du-Rosay (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Georges-du-Rosay	Commune		Achèvement des travaux d'aménagement	Lancement des travaux
Agrandissement de la salle des fêtes (démolition d'une friche en cœur de ville)	Saint-Georges-du-Rosay (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Georges-du-Rosay	Commune	2022-2023		
Réfection de l'Eglise (retable, enduit de la nef et de la sacristie) et de ses aménagements extérieurs (accès PMR)	Saint-Georges-du-Rosay (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Georges-du-Rosay	Commune	2023-2025		
Station d'épuration pour 2022	Saint-Georges-du-Rosay (72110)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Georges-du-Rosay	Commune	Agence de l'eau, Département		

Finalisation de la voie douce	Saint-Longis (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Longis	Commune				
Mise en place d'un FABLAB et d'un espace numérique	Saint-Longis (72600)	Compétitivité / Développement économique	Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques	Saint-Longis	Commune		Mise en service d'un fab lab et espace numérique. Attractivité du site hors des murs de Marners (code postal des utilisateurs par structure) Selon le fonctionnement : Nb de visites, d'abonnements, d'inscriptions en 2026 ?		Communication autour du nouveau centre d'activité
Travaux de réfection de voirie	Saint-Pierre-des-Ormes (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Pierre-des-Ormes	Commune		Achèvement des travaux de réfection		Démarrage des travaux
Construction d'un bâtiment en extension de la mairie actuelle et réhabilitation du bâtiment existant de la mairie avec le réaménagement de la salle associations	Saint-Rémy-des-Monts (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Saint-Rémy-des-Monts	Commune		Mise en service de la mairie étendue et mise en service de la salle association		Démarrage des travaux
Passage en LED de l'éclairage public	Saint-Rémy-des-Monts (72600)	-	-	Saint-Rémy-des-Monts	Commune	2022/2023			
Sécurisation des écoles par volet électriques	Saint-Rémy-des-Monts (72600)	-	-	Saint-Rémy-des-Monts	Commune	2022			
Passage du bourg en zone 30 avec mise en place de radars de contrôle.	Saint-Rémy-des-Monts (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Saint-Rémy-des-Monts	Commune	2022/2023			
Aménagement parking et installation de mobilier urbain	Saint-Rémy-du-Val (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Saint-Rémy-du-Val	Commune		Fin des travaux d'aménagement et installation du mobilier urbain		Démarrage des travaux
Achat et aménagement d'un commerce de proximité (produits locaux)	Saint-Rémy-du-Val (72600)	Compétitivité / Développement économique / Cohésion	Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques / Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Saint-Rémy-du-Val	Commune				
Construction d'une classe et d'une cantine	Saint-Vincent-des-près (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Saint-Vincent-des-près	Commune	2022			
Travaux de voirie	Saosnes (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Saosnes	Commune		Opération en cours de réalisation		Continuation des travaux

	Suré (61360)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Suré	Commune	2023/2024	
Rénovation d'un bâtiment communal pour création d'un gîte	Suré (61360)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Suré	Commune	2023/2024	
Travaux dans logement locatif communal	Terrehault (72110)	Transition écologique / Cohésion	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Terrehault	Commune		Achèvement des travaux
Réhabilitation logements locatifs	Thoigné (72260)	Transition écologique / Cohésion	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements	Thoigné	Commune		Achèvement des travaux de réhabilitation et mise à disposition de locataires
Travaux de voirie	Ve Zot (72600)	Cohésion	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales	Ve Zot	Commune		Fin des travaux de voirie, rénovation public et assainissement des pieds. Libre accès des citoyens au jardin du souvenir
Assainissement des pieds de murs de l'église.	Ve Zot (72600)	-	-	Ve Zot	Commune		
Création d'un chemin vers le jardin du souvenir	Ve Zot (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Ve Zot	Commune		
Rénovation de l'éclairage public	Ve Zot (72600)	-	-	Ve Zot	Commune		
Travaux voirie : remise à niveau du parking situé face à la salle des fêtes	Villaines la Carelle (72600)	Cohésion	Veiller à un développement équilibré et harmonieux du territoire	Villaines la Carelle	Commune		Achèvement des travaux de remise à niveau du parking



ANNEXE N°4 – FICHES ACTIONS ET FICHES PROJETS

FICHE PROJET

N°1 – Etude et programmation de l'aménagement de l'îlot St Paul (école de musique, médiathèque, espace coworking et maison des entreprise), COMMUNAUTE DE COMMUNES

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques (3), Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6).
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maine Saosnois
Description de l'action	<p>Regroupement de lieux culturels existants (école de musique, de danse et médiathèque) pour créer un véritable pôle culturel dans le cœur de ville de Mamers, à proximité immédiate des commerces et des services. Ce pôle réinvestira un bâtiment emblématique, vacants, du centre-ville et fait l'objet de nombreux aménagement extérieurs, en lien avec la Ville de Mamers.</p> <p>Ce projet est actuellement en phase étude, un maître d'œuvre pour l'opération sera désigné en 2022 pour un démarrage des travaux en 2023/2024.</p> <p>Ce projet de pôle culturel pourra également accueillir d'autres structures comme éventuellement un espace de coworking et une maison des entreprises. Lieu de cohésion et de développement économique, l'îlot St Paul réhabilité participera pleinement à la revitalisation du territoire.</p>
Partenaires	ETAT REGION DEPARTEMENT Banque des Territoire
Coût prévisionnel	<i>A définir</i>
Plan de financement	<i>A définir</i>
Calendrier	Maitrise d'œuvre en 2022 Travaux 2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'entreprises implantées- Nombre d'usagers

FICHE ACTION

N°2 – Réhabilitation d'un espace jeunesse à Mamers, COMMUNAUTE DE COMMUNES

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1)
Action n°	2
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maine Saosnois
Description de l'action	Réhabilitation énergétique et esthétique d'un bâtiment vacant des années 80 pour y installer l'espace jeunesse de Mamers.
Partenaires	Elus et services communautaires, CAF, jeunes utilisateurs, etc.
Coût prévisionnel	Montant estimatif : 305 706€ HT
Plan de financement	<i>A définir</i>
Calendrier	Travaux 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'utilisateur

FICHE ACTION
N°3 – Extension du parc d’activité de Saint-Cosme,
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Orientation stratégique n°	Favoriser le maintien et l’implantation de nouveaux projets économiques (3)
Action n°	3
Maître d’ouvrage	Communauté de communes Maine Saosnois
Description de l’action	Viabilisation de terrain pour accueillir de nouvelles activités sur la ZA des Cytises, la zone d’activité actuelle est aujourd’hui entièrement occupée. 5 nouveaux lots vont être créés sur une nouvelle parcelle qui a été acquise cette année.
Partenaires	Elus et services communautaires, club AGIR, etc.
Coût prévisionnel	Le montant de l’opération est estimé à 380 000€ HT dont 305 000€ HT de travaux.
Plan de financement	<i>A définir</i>
Calendrier	Terrain acquis en 2021, travaux prévus pour 2022.
Indicateurs d’évaluation proposés	- Nombre d’entreprises installés

FICHE ACTION
N°4 - Création d'un bâtiment blanc à Bonnétable,
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Orientation stratégique n°	Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques (3), Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements (5)
Action n°	4
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maine Saosnois
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes, avant la fusion, a mené plusieurs opérations de construction de bâtiment dit « blanc » soit en maîtrise d'ouvrage direct, soit dans le cadre d'une opération groupée, soit dans le cadre d'une VEFA avec le Département de la Sarthe. A ce jour, tous les bâtiments « blancs » qui sont encore propriété de la communauté de communes, sont occupés. Certains ont été vendus. Forte de cette expérience, la Communauté de Communes souhaite construire un nouveau bâtiment dit « blanc » sur une de ces zones communautaires. En effet, malgré le contexte sanitaire incertain, le service de développement économique est sollicité par plusieurs porteurs de projet pour une implantation sur le territoire.</p> <p>Le projet sera donc de construire un nouveau bâtiment « blanc » de 600m² sur la zone d'activité du Charme à Bonnétable. L'objectif est de disposer d'un bâtiment prêt à vendre ou à louer. Son caractère modulable (2 x 300m²) permettra de s'adapter à la demande pour proposer, soit une surface plus importante d'un seul tenant, soit deux surfaces plus modestes adaptées à des activités à caractère plutôt artisanal.</p> <p>La toiture sera louée pour un projet de photovoltaïque.</p>
Partenaires	Elus et services communaux, maîtrise d'œuvre (Atelier Architecture Audevard-Cailloux), club AGiR
Coût prévisionnel	Montant estimatif de l'opération : 790 000€ HT dont 692 000€ HT
Plan de financement	Montant DETR 2021 : 303 588€ Montant FRIL sollicité : 292 377€ Participation CDC : 174 035€
Calendrier	Début des travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'entreprises implantées

FICHE ACTION
N°5 - Extension du cabinet médicale de Beaufay,
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1)
Action n°	5
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maine Saosnois
Description de l'action	Création d'une extension pour la maison médicale de Beaufay afin de relier deux bâtiments existants dans le but de créer un lieu d'accueil, un bloc sanitaire et un nouveau bureau professionnel. Le cabinet médical de Beaufay devient trop exigu et il est souhaitable de l'agrandir pour accueillir les patients dans de meilleures conditions et permettre un exercice plus confortable aux professionnels de santé.
Partenaires	Elus et services communautaires, professionnels de santé, etc.
Coût prévisionnel	Montant de l'opération : 415 000€ HT dont 350 000€ HT de travaux
Plan de financement	<i>A définir</i>
Calendrier	Travaux fin 2022/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux - Installation des professionnels médicaux - Fréquentation de la maison médicale

FICHE ACTION

N°6 - Réhabilitation d'une ancienne école en logement à Meurcé COMMUNAUTE DE COMMUNES

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements (3)
Action n°	6
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Maine Saosnois
Description de l'action	Réhabilitation d'un bâtiment patrimonial en deux logements indépendants pour valoriser le patrimoine du cœur de ville.
Partenaires	Elus et services communautaires
Coût prévisionnel	Le montant de l'opération est estimé à 350 000 HT dont 305 000€ HT de travaux.
Plan de financement	<i>A définir</i>
Calendrier	2022/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de locataires

FICHE ACTION
N°7 – Construction d'un gymnase
BEAUFAY

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements (3)
Action n°	7
Maître d'ouvrage	Commune de BEAUFAY
Description de l'action	<p>Le gymnase actuel servant également de salle polyvalente, nécessite une rénovation d'envergure notamment pour l'isoler et améliorer les performances énergétiques. En outre, il n'est plus suffisant en termes de surface pour satisfaire les besoins grandissants des associations sportives et autres associations qui utilisent cette salle. Depuis 1990 la population ne cesse d'augmenter chaque année (de 1063 à 1511 habitants aujourd'hui), elle se rajeunie par l'installation de familles avec enfants qui sont demandeurs d'activités sportives et de loisirs.</p> <p>Aussi le conseil municipal a décidé de construire un nouveau gymnase aux normes, favorisant l'efficacité énergétique, plus grand et plus adapté aux activités des associations sportives qui se développent.</p> <p>Plusieurs associations sportives évoluent en compétition à haut niveau et les équipements doivent répondre aux chartes des Fédérations.</p> <p>Une salle multisports, d'une surface de 1 665 m², avec gradins pouvant accueillir 150 à 200 personnes maximum.</p> <p>La réduction des besoins énergétiques passe d'abord par une isolation très performante du bâtiment. Par ailleurs, dans le double objectif de réduire les émissions de GES, la conception du bâtiment fait largement appel au bois et aux isolants biosourcés.</p> <p>Aménagement de la parcelle pour un développement urbain durable : l'implantation proche de la zone d'activité nous permet de limiter le déploiement de nouveaux services infrastructures et réseaux.</p> <p>La qualité des espaces extérieurs avec espaces paysagers, par des arbres, et des stationnements verts de type Evergreen permet de limiter l'impact des espaces imperméables et de préserver la biodiversité.</p>

	Cet équipement sera conçu de façon à tendre vers un niveau de dépenses énergétiques inférieures à 20% de la norme RT2012 en vigueur actuellement, correspondant au label Energie 2 du label Energie Carbone.
Partenaires	Le projet est étudié en partenariat avec les associations et utilisateurs de l'équipement à venir.
Coût prévisionnel	Travaux : 2 833 000 € HT Maîtrise d'œuvre : 255 000 € HT Divers : 280 000 € HT (SPS, bureau de contrôle, études, raccordements...) Equipements et matériels : 50 000 € HT
Plan de financement	Les aides qui seront sollicitées : DETR DSIL Agence Nationale du Sport CRTE
Calendrier	Etude de faisabilité et Avant Projet : 4ème trimestre 2021 Etudes et DCE : 1er semestre 2022 Démarrage travaux : 2ème semestre 2022 Achèvement des travaux : Fin 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre d'adhérents dans les associations - Emergence de nouvelles associations ou activités - Résultats sportifs des équipes en compétition - Economies d'énergie pour la commune

FICHE ACTION

N°8 – Aménagement d'équipements sportifs de proximité BEAUFAY

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1),
Action n°	8
Maître d'ouvrage	Commune de Beaufay
Description de l'action	<p>La commune bénéficie d'un espace vert de plus de 10 hectares en plein centre bourg, écrin verdoyant et protégé pour les activités de plein air. Aujourd'hui pourvu de jeux pour enfants vieillissants, les élus municipaux souhaitent renouveler ces jeux et réaménager cet espace en un site ludique, de bien-être et de santé pour tous.</p> <p>Le projet est d'implanter un plateau multisports, un terrain basket 3x3, un tennis padel, un skate parc, des appareils extérieurs de fitness, des tables de tennis de table.</p>
Partenaires	Le projet est travaillé en lien avec la population à l'occasion de la journée citoyenne, avec les associations locales et les élèves de l'école située à proximité.
Coût prévisionnel	Aménagement du site, acquisition et installation des équipements : 200 000 € HT
Plan de financement	Aides sollicitées : Département Plan équipement sports de proximité
Calendrier	Etudes 1er trimestre 2022 Aménagements et installation équipements : 2ème semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none">- Nombres d'utilisateurs- Evolution adhérents associations sportives

FICHE ACTION

N°9 – Aménagement de la deuxième phase du jardin public BONNETABLE

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2), Soutenir l'agriculture durable, locale et accessible et pérenniser les exploitations (4), Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)
Action n°	9
Maître d'ouvrage	Ville de Bonnetable
Description de l'action	Deuxième phase de l'aménagement du jardin public de 29 ha. Cette partie du parc, plus sauvage et naturelle que la précédente, fera l'objet d'un aménagement discret, dans le respect de l'environnement existant. Il est proposé la requalification des espaces verts et de leurs fonctions écologiques, d'améliorer le parcours pour les usagers ainsi que de favoriser les pratiques sportives, pédagogiques et ludiques sur cet espace.
Partenaires	Département pour les actions en faveur du bocage, Partenaires sociaux et éducatifs locaux, LPO pour la gestion écologique d'une zone refuge
Coût prévisionnel	550 000 euros HT
Plan de financement	DETR, CTR, Fonds leader, Aides régionales <i>Recherche de financement en cours...</i>
Calendrier	La Maitrise d'œuvre pour la phase 2 est actuellement en phase de finalisation du projet, suite à une concertation menée en 2021. L'avant-projet a été validé par le conseil municipal. Il est prévu de lancer la consultation des entreprises en 2022 pour un démarrage des travaux en 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none">- Fréquentation du parc (usagers)- Fréquentation du parc pour les autres suages (sportifs, loisirs, école, association, etc).- Mise en place d'une zone refuge
Autres dispositifs	La ville de Bonnetable est inscrite dans le dispositif « Petites Villes de Demain », ce projet a déjà fait l'objet d'une fiche dans le cadre de ce dispositif.

FICHE ACTION
N°10 – Travaux d’assainissement (3^{ème} phase)
BONNETABLE

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2)
Action n°	10
Maître d’ouvrage	Ville de Bonnetable
Description de l’action	Dernière phase de travaux d’assainissement suite au schéma directeur réalisé en 2017. La première phase a eu lieu en 2018/2019, la deuxième phase est prévue pour 2022.
Partenaires	ETAT (DDT) Département, Agence de l’eau,
Coût prévisionnel	Coût prévisionnel des travaux 250 000 euros HT
Plan de financement	En cours de définition : (agence de l’eau, département, DETR, DSIL,)
Calendrier	La commune vient de signer le contrat d’assistant au choix de maîtrise d’œuvre. La maîtrise d’œuvre sera donc attribuée en 2022 avec un début des travaux début 2023
Indicateurs d’évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des eaux parasites - Diminution en métrage du réseau unitaire - Augmentation en linéaire des réseaux séparatifs - Urbanisation de la zone AU suite à la mise en séparatif des réseaux - Mise en conformité du système d’assainissement

FICHE ACTION
N°11 – Travaux d'aménagement de la rue du Maréchal Leclerc
BONNETABLE

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2), Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)
Action n°	11
Maître d'ouvrage	Ville de Bonnetable
Description de l'action	Aménagement (voirie et trottoirs) de la rue du Maréchal Leclerc, axe central de la Commune ?
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	Coût prévisionnel des travaux 230 000 euros HT
Plan de financement	En cours
Calendrier	Travaux prévus courant 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de cyclistes et piétons suite à la sécurisation de la zone - Baisse de la vitesse des automobilistes

FICHE ACTION
N°12 – Aménagement du bourg et de la place,
CONGE SUR ORNE

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2) / Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)
Action n°	12
Maître d'ouvrage	Ville de Congé-sur-Orne
Description de l'action	Travaux de la deuxième tranche de l'aménagement du centre bourg : <ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement de la place de l'Eglise - Sécurisation des déplacements routiers - Aménagement paysager
Partenaires	ETAT REGION DEPARTEMENT
Coût prévisionnel	400 000 €HT
Plan de financement	Fonds sollicités : <ul style="list-style-type: none"> - DETR 30% : 120 000€ - FDAU Département : 20 000€ - REGION 20% : 80 000€
Calendrier	Deuxième trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Consommation énergétique du bâtiment après travaux

FICHE ACTION
N°13 – Aménagement du bourg
LES MEES

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2)
Action n°	13
Maître d'ouvrage	Ville de Les Mées
Description de l'action	<p>Aménagement en vue de sécuriser la traversée du bourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateau en carrefour - Ecluses simples avec rétrécissement axial - Ecluses doubles - Mise en place de bordures de part et d'autre de la chaussée - Radars pédagogiques <p>L'objectif de cet aménagement est de réduire la vitesse dans le cœur de bourg et de sécuriser les déplacements piétons.</p>
Partenaires	<p>Partenariat avec la CdC Maine Saosnois pour l'ingénierie.</p> <p>ETAT</p> <p>REGION</p> <p>DEPARTEMENT</p>
Coût prévisionnel	<p>108 658,82 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux : 105 494€ HT - Maîtrise d'œuvre : 3164.82 € HT
Plan de financement	<p>DETR ou Amendes de Police : 54 329.41 € HT</p> <p>FRDC : 21 732,00 € HT</p> <p>Fond de relance Départemental : 7 601,28 € HT</p> <p>Autofinancement : 24 996,13 € HT</p>
Calendrier	Travaux : S2 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux - Réduction de la vitesse dans l'agglomération - Fréquentation piétonne du cœur de bourg

FICHE ACTION
N°14 – Réhabilitation du gymnase Godard,
MAMERS

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements (5).
Action n°	14
Maître d'ouvrage	Ville de Mamers
Description de l'action	Réhabilitation du gymnase Godard, situé rue du Docteur Godard à Mamers. <ul style="list-style-type: none"> • Mise en conformité du soi • Renforcement thermique des menuiseries • Refection de l'étanchéité de la toiture • Extension pour local de rangement • Peinture
Partenaires	Le gymnase est mis à disposition des écoles, collèges et lycée, ainsi que des associations sportives.
Coût prévisionnel	426 500 € HT
Plan de financement	DETR / 30 % soit 127 950 € DSIL au titre de la rénovation des bâtiments scolaires : 30 % soit 127 950 € Autres financeurs Région/Département 20 % soit 85 300 € <ul style="list-style-type: none"> - Ville de Mamers : 20 % soit 85 300 €
Calendrier	Appel d'offre : 1e trimestre 2022 Début travaux : mai / juin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des élèves et des associations - Consommation énergétique du bâtiment

FICHE ACTION
N°15 – Aménagement de la rue de la gare,
MAMERS

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2) / Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)
Action n°	15
Maître d'ouvrage	Ville de Mamers
Description de l'action	Aménagement de la rue de la gare pour sécuriser la circulation piétonne, notamment. Développement des modes de déplacement doux Végétalisation de la rue
Partenaires	Elus et services communaux
Coût prévisionnel	110 000 €
Plan de financement	DETR : aménagement de sécurité routière en agglomération, éclairage public, liaison douce 40 % , soit 44 000 € Région : 40 % , soit 44 000 € - Ville de Mamers : 20 % , soit 22 000 €
Calendrier	Appel d'offres : 2e trimestre 2022 Début des travaux : 3e trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Piétons et cyclistes sur le tronçon rue de la gare

FICHE ACTION

N°16 - Aménagement urbain des rues de Courgains, Mohain et Gaugusse MAROLLES-LES-BRAULTS

Orientation stratégique n°	<p>Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2) /</p> <p>Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)</p>
Action n°	16
Maître d'ouvrage	Ville de Marolles-les-Braults
Description de l'action	<p>La commune souhaite requalifier trois rues du cœur de ville pour pacifier et sécuriser les déplacements interurbains.</p> <p>Une voie cyclable de plusieurs kilomètres permettra de rejoindre en toute sécurité le cœur de ville, cette voie permettra également la création d'un schéma de pistes cyclables à l'échelle de la commune.</p> <p>L'aménagement de ces rues sera également l'occasion de refaire le réseau assainissement sur cette partie de la commune ainsi que d'enfourer les réseaux aériens.</p> <p>Enfin, cet aménagement participera pleinement à l'attractivité de la commune avec un aménagement paysagé spécifique, une végétalisation des espaces et une ouverture de perspective sur le cœur de bourg avec la démolition d'une friche urbaine. Par ailleurs, la démolition de ce bâtiment viendra créer un véritable poumon vert dans le cœur de ville avec la création de voie douces mais également d'espace de repos au cœur de la végétation, à proximité immédiate d'une école et de la bibliothèque. Un théâtre de verdure est envisagé aux abords de la bibliothèque pour profiter aux usagers et permettre l'organisation d'évènements spécifiques.</p>
Partenaires	<p>Etat</p> <p>Région</p> <p>Département</p>
Coût prévisionnel	2 000 000€ HT (en cours d'étude, le projet sera arrêté en fin d'année 2021).
Plan de financement	<p>Subventions sollicitées (DETR, DSIL, Région, Département)</p> <p>Prêt de la Banque des Territoires ?</p>

Calendrier	<p>Le projet est actuellement en phase étude. Un aménagement provisoire a été mis en place pour plusieurs semaines, il s'agit notamment de présenter à la population ce que sera la réduction des voies dans le but de limiter la vitesse dans le cœur de ville.</p> <p>Le projet définitif sera arrêté à la fin de l'année 2021 et présenter aux riverains dans les semaines qui suivront. Le début des travaux dépendra de la date de retour des études (notamment du diagnostic assainissement).</p> <p>Le début des travaux est envisagé pour juin/juillet 2022.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux - Fréquentation du cœur de ville par des usagers à pied ou en vélo - Réduction des déplacements en voiture
Autres dispositifs	<p>La ville de Marolles-les-Braults est inscrite dans le dispositif « Petites Villes de Demain », ce projet a déjà fait l'objet d'une fiche dans le cadre de ce dispositif.</p>

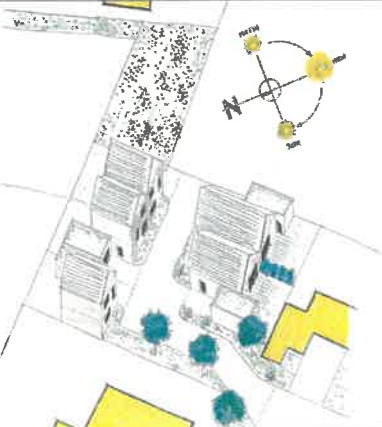
FICHE ACTION

N°17 - Rénovation et réhabilitation énergétique de l'école maternelle, MAROLLES-LES-BRAULTS

Orientation stratégique n°	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements (5)
Action n°	17
Maître d'ouvrage	Ville de Marolles-les-Braults
Description de l'action	<p>L'école maternelle de Marolles-les-Braults est un bâtiment des années 1980, de style moderne, en parpaing, avec des grandes surfaces vitrées. Le bâtiment n'est pas isolé, il est catégorisé comme « passoire énergétique » (étiquette F », engendrant des coûts de chauffage important.</p> <p>Les surfaces de vitrages en toiture rendent également le bâtiment inconfortable en été. Des travaux sont à réaliser pour rendre le bâtiment agréable, autant en confort d'hiver qu'en confort d'été.</p> <p>Un audit énergétique a été réalisé sur le bâtiment avec préconisation de travaux. Il a été envisagé la réduction des vitrages en toiture, la mise en place de stores, l'installation d'une VMC permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur ainsi qu'une sur-ventilation nocturne.</p> <p>Une pompe à chaleur sera également mise en place pour réduire la consommation d'énergie et les coûts engendrés (gain énergétique projeté : 44,5%). Les travaux permettent au bâtiment de passer de l'étiquette « F » à une étiquette « D ».</p>
Partenaires	Etat Région Département
Coût prévisionnel	300 000€ HT
Plan de financement	Subventions sollicitées (DETR, DSIL, Région, Département) Prêt de la Banque des Territoires ?
Calendrier	Un audit énergétique et une étude de faisabilité ont été réalisés. Les travaux de modification de la verrière et d'amélioration énergétique sont prévus pour l'été 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	- Consommation énergétique du bâtiment après travaux

FICHE PROJET

N°18 – Viabilisation du terrain pour la résidence Bonio, MAROLLES-LES-BRAULTS

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2) / Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)	
Action n°	18	
Maître d'ouvrage	Ville de Marolles-les-Braults	
Description de l'action		Viabilisation d'un terrain en cœur de ville en vue d'y accueillir un programme de construction neuve de 5 logements construits par Sarthe Habitat.
Partenaires	Sarthe Habitat	
Coût prévisionnel	<i>En cours de définition</i>	
Plan de financement	<i>En cours de définition</i> Sollicitation d'une subvention auprès du DépartementT	
Calendrier	Validation du stade esquisse au 1 semestre 2021 Etude en cours de réalisation Travaux prévus pour 2022	
Indicateurs d'évaluation proposés	- installation des locataires	

FICHE ACTION
N°19 - Restructuration de l'ancien bâtiment CASCADE
MAROLLES-LES-BRAULTS

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques (3), Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements (5)
Action n°	19
Maître d'ouvrage	Ville de Marolles-les-Braults
Description de l'action	<p>La commune de Marolles-les-Braults a acquis un immeuble d'une surface habitable de 573m² en plein cœur de la commune. L'immeuble, qui constitue une seule et même entité foncière, se compose pourtant de plusieurs espaces qui pourraient accueillir des activités de natures différentes. Une façade du bâtiment, flanquée de deux grandes vitrines, donne sur la place du cœur de ville. Sa revitalisation serait un véritable atout pour l'attractivité du cœur de ville. Le reste du bâtiment, doté d'une entrée indépendante et accessible aux personnes à mobilité réduite, donne sur une arrière-cour avec plusieurs places de parking. Cette partie du bâtiment a longtemps accueilli une crèche et a un potentiel pour l'accueil de service qui renforcerait le rôle de polarité de la commune.</p> <p>La commune souhaiterait donc diviser ce bâtiment en deux de façon à pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir un ou deux commerces dans la 1^{ère} partie - Créer des locaux indépendants dans la 2nde partie dans le but d'accueillir une activité de service <p>Un audit énergétique à été réalisé pour recenser les actions nécessaires à sa réhabilitation. Une étude de faisabilité va également être lancée pour étudier une séparation des locaux redonnant vie à l'immeuble.</p>
Partenaires	Etat Région Département

Coût prévisionnel	<i>A définir, étude en cours de réalisation.</i>
Plan de financement	Subventions sollicitées (DETR, DSIL, Région, Département) Banque des Territoires
Calendrier	L'étude est en cours de réalisation, actuellement en phase esquisse. Les travaux débuteront en 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux - Vente de l'immeubles à des investisseurs - Accueil de nouveaux commerces et de nouvelles activités
Autres dispositifs	<p>La ville de Marolles-les-Braults a signé la convention ORT Maine Saosnois et est également inscrite dans le dispositif « Petites Villes de Demain ».</p> <p>Les investisseurs pourront être accompagnés dans le cadre du guichet unique de l'habitat (réhabilitation des logements, accompagnement du petit tertiaire).</p>

FICHE PROJET
N°20 – Eclairage public, passage en LED et mise en place d'un éclairage au sol
autour de l'Eglise,
NOGENT LE BERNARD


Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2), Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des logements (5).
Action n°	20
Maître d'ouvrage	Ville de Nogent-le-Bernard
Description de l'action	Les leds permettront à la fois de remplacer les lampes énergivores et de moduler l'éclairage en fonction des usages. Ces travaux permettront de réduction des coûts pour la collectivité. De plus, l'éclairage de l'Eglise viendra mettre en valeur le porche classé aux monuments historiques et sécurisera les lieux.
Partenaires	Services et élus communaux
Coût prévisionnel	<i>A définir</i>
Plan de financement	<i>A définir</i> Demande de DETR
Calendrier	Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Economie d'énergie pour la collectivité

FICHE ACTION
N°21 – Aménagement du bourg,
PIZIEUX

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2) / Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)
Action n°	21
Maître d'ouvrage	Ville de Pizieux
Description de l'action	Création de trottoirs depuis la rue Saint Rémi (RD 131) face à l'église jusqu'à la mairie rue du Marronnier (RD 260) <ul style="list-style-type: none"> - Matérialisation de places de stationnement rue du Marronnier L'aménagement permettra une sécurisation des usages piétons et la continuité du cheminement doux en cœur de ville, de l'Eglise à la Mairie.
Partenaires	Cdc Maine Saosnois – Service Ingénierie Voirie
Coût prévisionnel	24 000 HT 28 800 TTC Frais d'ingénierie 3% : 720€
Plan de financement	DETR ou Amende de Police 30% : 7 416€
Calendrier	Travaux : 2 ^{ème} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux - Fréquentation piétonne du cœur de ville

FICHE ACTION

N°22 – Mise en sécurité de la toiture du clocher de l’Eglise Saint Pierre, RENE

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2)
Action n°	22
Maître d’ouvrage	Ville de René
Description de l’action	 <p>Mise en sécurité de la toiture du clocher ardoisé de l’Eglise Saint Pierre (inscrit au titre des Monuments historiques) et restauration de la charpente, mise hors d’eau et hors d’air.</p> <p>L’étude de M. Alain Barbier de 2012 révélait déjà une couverture en très mauvais état avec chute d’ardoises.</p> <p>Valoriser le patrimoine bâti architectural communal, travaux réalisés avec les matériaux qui respectent notre patrimoine historique.</p>
Partenaires	Etat DETR-DSIL, rdv début décembre. Conseil Départemental, action à entreprendre
Coût prévisionnel	Devis : SARL Guillois et Fils (72260 Nouans) du 17/09/2021 pour un montant de 33.401.00 €HT SAS Leroux Frères (72260 Marolles les Braults), en cours, réception mi-novembre (semaine 46)
Plan de financement	DETR-DSIL 40% = 13 360,40€ Département 30% = 10 020,30€ Commune 20% = 6 680,02€
Calendrier	Etudes : quatrième trimestre 2021 Travaux : premier semestre 2022

FICHE ACTION

N°23 – Achat et travaux de réhabilitation du dernier commerce multiservices RENE

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2) / Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)
Action n°	23
Maître d'ouvrage	Ville de René
Description de l'action	<p>Investissement, réhabilitation, rénovation énergétique, préservation et revitalisation du dernier commerce rural multiservices « Le café des Halles » de René. Maison à usage mixte d'habitation et de commerce située au centre bourg (ledit immeuble cadastré section A n°568, contenance de 03 à 19 ca), dans le périmètre des bâtiments historiques. Réhabilitation du logement avec possibilité d'étendre la surface commerciale.</p> <p>Changement des fenêtres, mise aux normes électrique, plomberie, isolation des murs et des combles.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Maintenir les projets économiques.- Revitaliser le territoire et valoriser l'économie sociale et solidaire avec des services de proximité.- Préserver et renforcer les éléments constitutifs de l'identité locale, du patrimoine bâti.- Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments et logements publics.
Partenaires	Etat DETR-DSIL, rdv début décembre. CRTE, action à entreprendre.
Coût prévisionnel	Achat des murs : 35 000,00 €HT Devis : <ul style="list-style-type: none">- Audit énergétique : Société M3e (La Suze 72210), devis du

	<p>26/10/2021, rendez-vous janvier 2022 (1 215,00 €HT)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Menuiseries : Menuiserie Yvard (Conge sur Orne 72290), devis du 31/03/20021, réactualisation en cours (7 080,45 €HT) - Travaux de réhabilitation : Sarl Chevalier Père et Fils (Saint Longis 72600), devis « estimatif » du 31/05/2021, réactualisation en cours (76 875,00 €HT) <p>Estimation du coût total au mois de novembre 2021 120 170,45 €HT</p> <p>En attente de devis (fin novembre-décembre 2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lhomme Frères (Marolles les Brauits 72260) - Plomberie Longonienne (72600 Mamers) - EURL Consonni (Marolles les Brauits 72260)
Plan de financement	<p>DETR 40% = 48 068.18 €HT</p> <p>CRTE 40% = 48 068.18 €HT</p> <p>Commune 20% = 24 034,09 €HT</p>
Calendrier	<p>Etudes : Quatrième trimestre 2021</p> <p>Travaux : Premier semestre 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un commerce - Installation d'un locataire dans la partie logement

FICHE ACTION
N°24 – Rénovation de la toiture du logement communal,
ROUPERROUX LE COQUET

Orientation stratégique n°	Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics des logements (5)
Action n°	24
Maître d'ouvrage	Ville de Rouperroux le Coquet
Description de l'action	<p>Le logement communal est l'ancienne école de la commune, rachetée en 1980 suite à la fermeture de l'école.</p> <p>La toiture du bâtiment, vétuste, n'a jamais fait l'objet de travaux de rénovation.</p> <p>L'objectif de cette action est de mettre en valeur le patrimoine communal et d'améliorer les conditions de vie des locataires du logement (gain énergétique).</p>
Partenaires	DEPARTEMENT
Coût prévisionnel	17 402.00 € HT
Plan de financement	<p>Plan de relance Département : 12 000 €</p> <p>Reste à charge de 5 402€.</p>
Calendrier	Février/Mars 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux - Economie d'énergie réalisé

FICHE ACTION
N°25 – Travaux de voirie,
ROUPERROUX LE COQUET

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2)
Action n°	25
Maître d'ouvrage	Ville de Rouperroux le Coquet
Description de l'action	Réfection de chaussée et enduit bicouche
Partenaires	Communauté de Communes Maine Saosnois, service commun ingénierie voirie ETAT DEPARTEMENT
Coût prévisionnel	Phase 1 : travaux 2021 : Réfection de chaussée VC 401 : 17 773.77 € Phase 2 : travaux 2022 : Enduit bicouche VC 401 : 27 183.63 €
Plan de financement	2021 : ADVC 3 485.00 € 2022 : ADVC inconnue à ce jour
Calendrier	Travaux 2021 : Octobre Novembre 2021 Travaux 2022 : Printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Achèvement des travaux

FICHE ACTION
26 – Réhabilitation d'un commerce
SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques (3)
Action n°	26
Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Cosme-en-Vairais
Description de l'action	Achat ancien commerce en centre-ville avec remise en état. (Murs et fond) Situé en plein cœur du bourg, ancienne auto-école. Transformation en commerce « de bouche » Cruellement absent en centre bourg
Partenaires	CCI, PVD, Communauté de communes... Cet achat est en discussion avec le propriétaire Prochaine étape : Achat, aménagement
Coût prévisionnel	Prix de vente verbal 50 000€ Travaux d'aménagement, mises aux normes : 50 000€
Plan de financement	DETR ou DSIL Département, Région, Banque des territoires
Calendrier	Achat : 1 ^{er} semestre 2022 Réhabilitation : second semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Achèvement des travaux - Implantation de projets commerciaux
Autres dispositifs	La commune de Saint Cosme est engagée dans le dispositif « Petites Villes de Demain » ; Ce projet fait partie des projets identifiés dans la convention PVD.

FICHE ACTION

N°27 - Viabilisation d'un terrain pour services et logements, SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6)
Action n°	27
Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Cosme-en-Vairais
Description de l'action	<p>Viabilisation d'un terrain en vue d'y construire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nouveau centre de secours - 10 logements Habitat Senior Services <p>Le label Habitat Senior Services (HSS) assure aux personnes âgées des logements adaptées pour plus de confort et de sécurité ainsi qu'un environnement de services et de commerces à proximité immédiate.</p> <p>La commune de Saint-Cosme réalisera une étude préalable ainsi que la viabilisation du terrain.</p>
Partenaires	Sarthe Habitat SDIS
Coût prévisionnel	150 000€
Plan de financement	Département Agence de l'eau
Calendrier	Etude début 2022 et démarrage du chantier à la fin du 1 ^{er} semestre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des travaux - Location des logements HSS - Mise en service du centre de secours
Autres dispositifs	Le projet a été identifié dans le cadre de la convention « Petites Villes de Demain », le terrain à viabiliser se situe dans le périmètre ORT.

FICHE ACTION
N°28 – Réaménagement du chemin de la Martinière,
SAINT-LONGIS

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2), Limiter les déplacements et accompagner le développement de nouvelles mobilités (6).
Action n°	28
Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Longis
Description de l'action	Réaménagement de l'accès aux 14 habitations situées de part et d'autre du chemin d'une longueur de 400 mètres. Réhabilitation totale la voirie en maintenant une vitesse réduite et création d'un espace piéton latéral. L'aménagement doit permettre une cohabitation des différents modes de déplacements (automobiles, cyclistes et piétons) de façon sécurisée. Mise en place d'un éclairage alimenté par énergie solaire.
Partenaires	CAUE 72 (Conseil en aménagement) Département (voirie et enfouissement des réseaux)
Coût prévisionnel	42 000€ HT
Plan de financement	DETR : 10 000€ Département : 5 000€
Calendrier	Phase 1 (2021) : Eclairage de sécurisation Phase 2 (2022) : Aménagement latéral et busage fossé et éclairage Phase 3 (2023) : Réfection de la voirie
Indicateurs d'évaluation proposés	- Achèvement des travaux - Réduction de la vitesse des automobilistes - Fréquentation piétonne de la voie - Economie d'énergie sur l'éclairage public

FICHE ACTION
N°29 - Création d'un FABLAB,
SAINT-LONGIS

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2), Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques (3), Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiment publics et des logements (5)
Action n°	29
Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Longis
Description de l'action	Création d'un FABLAB et d'un espace de partage et mutualisation des compétences : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation, réfection des locaux - Acquisition de mobilier modulaire adapté - Acquisition des matériels numériques nécessaires
Partenaires	Association St Longis Réseau
Coût prévisionnel	Peinture Cloisonnement : 10 000 € Isolation : 10 000 € Achat matériel : 12000 € Mobilier : 8000 €
Plan de financement	Plan de relance : 12 000€ DETR : 5 000€
Calendrier	2021 : étude 2022 : Réalisation des travaux et acquisition des matériels
Indicateurs d'évaluation proposés	- Achèvement des travaux - Fréquentation du lieu - Nombre de projets accompagnés dans le cadre du FABLAB

•

FICHE ACTION

N°30 – Aménagement du commerce pour ouverture d'une succursale de l'enseigne : « le local des producteurs », SAINT-REMY-DU-VAL

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques (3), Soutenir l'agriculture durable, locale et accessible et pérenniser les exploitations (4)
Action n°	30
Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Rémy-du-Val
Description de l'action	Achat et aménagement de l'ancien Viveco fermé depuis août 2019. Situé au centre du village, ce commerce aura pour objectif d'apporter des denrées de première nécessité aux habitants. En choisissant, des produits locaux, la volonté de la collectivité est d'ouvrir la clientèle au Nord-Sarthe encore mal pourvue à ce titre. De plus, la boulangerie a fermé le 16 mai dernier, le village ne dispose plus non plus de ce service.
Partenaires	ETAT REGION DEPARTEMENT
Coût prévisionnel	254 200 €HT
Plan de financement	Etat : 51 000€ (demande de 107 000€) Région : 50 840€ Département : 35 000€ Département (audit énergétique) : 540€
Calendrier	Appel d'offre : fin 2021 Début du chantier : 1 ^{er} semestre 2022 Ouverture du commerce : 1 ^{er} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Chiffre d'affaires annuel - Nombre de producteurs locaux associés

FICHE PROJET

N°31 - Projet de revitalisation du cœur de bourg (aménagement paysager et accueil des randonneurs) SAINT-REMY-DU-VAL

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1), Favoriser le maintien et l'implantation de nouveaux projets économiques (3), Soutenir l'agriculture durable, locale et accessible et pérenniser les exploitations (4.)
Action n°	31
Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Rémy-du-Val
Description de l'action	<p>La commune de Saint-Rémy -du-Val à conçu ses ambitions de revitalisation à travers la mise en valeur de sa voie verte et d'aménagements en lien avec celle-ci. La voie verte, véritable atout pour ce cœur de ville, est une invitation à la découverte du cœur de bourg.</p> <p>La commune souhaite réaliser les aménagements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Achat de l'ancienne gare (bâtiment vacant) pour aménager une salle des associations au rez-de-chaussée et un gîte pour les randonneurs et cyclistes à l'étage- Embellir la rue principale du cœur de cœur de bourg par un enfouissement des lignes pour améliorer la qualité paysagère de l'entrée de ville depuis la voie verte- Végétaliser et réaménagement la rue du docteur Foulard ; D'une manière générale, une attention sera portée à la végétalisation des rues du cœur de bourg (verger des enfants, expérimentation des pieds de murs fleuris, etc.).- Identifier et aménager les places du village comment points névralgiques pour les randonneurs et cyclistes (informations, services, etc.). <p>A long terme, la commune souhaiterait relier la voie verte à l'étang pour créer un ensemble touristique de qualité et valoriser la qualité de vie offerte par la commune.</p>
Partenaires	ETAT REGION

	DEPARTEMENT
Coût prévisionnel	<i>En cours de définition</i>
Plan de financement	<i>En cours de définition</i>
Calendrier	Achat de l'ancienne gare en juin, maîtrise d'œuvre pour sa réhabilitation lancé en novembre 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de nuitées dans le gîte randonneurs

FICHE PROJET

N°32 - Déplacement d'une classe et création d'une cantine scolaire SAINT-VINCENT-DES-PRES

Orientation stratégique n°	Améliorer l'accessibilité et la qualité des services à partir du maillage de polarités locales (1)
Action n°	32
Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Vincent-des-Près
Description de l'action	Suppression d'une classe isolée pour rassembler les 3 classes au même endroit et envisager la construction d'une cantine (70 rationnaires) sur le même site afin de n'avoir plus qu'un pôle et éviter tous déplacements d'enfants dans le village entre les 3 différents lieux.
Partenaires	ETAT REGION DEPARTEMENT
Coût prévisionnel	<i>En cours de définition</i>
Plan de financement	<i>En cours de définition</i>
Calendrier	Appel d'offre pour choix du maître d'œuvre (novembre-janvier 22) Dépôt du permis de construire : mai 2022 Début des travaux : Novembre 2022 Mise en service de la nouvelle classe et de la cantine : Rentrée 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Unification des locaux scolaires en un seul lieu

FICHE PROJET
N°33 – Aménagement PMR de l’allée du cimetière
DANGEUL

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2)
Action n°	33
Maître d’ouvrage	Ville de Dangeul
Description de l’action	Modification du passage pour faciliter l’accès aux personnes à mobilité réduite et réalisation d’une allée en béton
Partenaires	Elus et services communaux
Coût prévisionnel	Devis société maçonnerie 5174.70 € HT
Plan de financement	DETR
Calendrier	2022
Indicateurs d’évaluation proposés	- Mise en accessibilité du cimetière

FICHE PROJET
N°34 – Aménagement PMR pour accès mairie
DANGEUL

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2)
Action n°	34
Maître d'ouvrage	Ville de Dangeul
Description de l'action	Décapage de l'allée actuellement en gravillons et réalisation d'une allée bétonnée
Partenaires	Elus et services communaux
Coût prévisionnel	Devis société maçonnerie 2000.00€ HT
Plan de financement	DETR
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Mise en accessibilité de la mairie

FICHE PROJET
N°35 – Réfection de la toiture de l’Eglise
DANGEUL

Orientation stratégique n°	Veillez à un développement équilibré et harmonieux du territoire (2)
Action n°	35
Maître d’ouvrage	Ville de Dangeul
Description de l’action	Remplacement les tuiles existantes vieillissantes et sources de fuites.
Partenaires	Elus et services communaux
Coût prévisionnel	Devis charpentier-couvreur 23 815.10€ HT
Plan de financement	DETR
Calendrier	2ème semestre 2022
Indicateurs d’évaluation proposés	- Réparation de la toiture

ANNEXE N°5 – MAQUETTE FINANCIERE

Structure porteuse	Actions/Projet	Montant global d'investissement	DSIL	DETR	Région	ORT	Département
CDC Maine Saosnois	Extension du cabinet médical de Beaufay		DSIL	DETR			
CDC Maine Saosnois	Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Bonnétable		DSIL	DETR		ORT	
CDC Maine Saosnois	Aménagement du site Saint-Paul à Mangers avec Ecole de musique et de danse, médiathèque, espace coworking, maison des entreprises					ORT	
CDC Maine Saosnois	Réhabilitation de l'espace jeunesse		DSIL	DETR			
CDC Maine Saosnois	Rénovation de bâtiments économiques situés dans la zone industrielle de Bellevue à Mangers		DSIL	DETR	Région		
CDC Maine Saosnois	Déménagement de la médiathèque de Marolles dans de nouveaux locaux (ancienne Trésorerie)		DSIL	DETR			
CDC Maine Saosnois	Création d'un bâtiment blanc à Bonnétable				Région		
CDC Maine Saosnois	Lancement d'un guichet unique de l'habitat (OPAH, OPAH-RU et PTRE)				Région	ORT	Département
CDC Maine Saosnois	Développement de deux espaces de coworking à Mangers et à Bonnétable	63 600,00 €			Région		
CDC Maine Saosnois	Rénovation espace jeunesse de Saint-Cosme-en-Vairais	31 666,00 €			Région		
CDC Maine Saosnois	Mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT)						
CDC Maine Saosnois	Réaliser un diagnostic bocager de l'ensemble du territoire						
CDC Maine Saosnois	Réaliser un schéma directeur des énergies renouvelables						
CDC Maine Saosnois	Réaliser un schéma directeur des mobilités douces				Région		

				Région		Département
AILLIÈRES-BEAUVOIR	Réfection local comité des fêtes					Département
AVESNES-EN-SAOSNOIS	Réfection de la salle polyvalente, aménagement des allées du cimetière pour l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites					Département
AVESNES-EN-SAOSNOIS	Enfouissement de lignes					Département
AVESNES-EN-SAOSNOIS	Eclairage public					Département
BEAUFAY	Travaux de voirie de rénovation de la VC20			Région		Département
BEAUFAY	Rénovation thermique et énergétique de la mairie					
BEAUFAY	Construction d'un bâtiment pour des professionnels du paramédical					
BEAUFAY	Citystade, skate parc et jeux sur aire de loisirs			Région		
BEAUFAY	Réalisation d'un cheminement piétonnier					
BEAUFAY	Construction d'un gymnase					
BEAUFAY	Rénovation thermique et énergétique de la salle polyvalente			Région		
BEAUFAY	Réalisation d'un écoquartier					
BLÈVES	Travaux sur des bâtiments communaux et patrimoniaux					Département
BONNETABLE	Réaménager la place Charles de Gaulle en lui redonnant sa vocation de centralité				ORT	
BONNETABLE	Renforcer l'attractivité du jardin public par l'aménagement de nouveaux espaces publics				ORT	
BONNETABLE	Aménagement de la rue Maréchal Leclerc				ORT	
BONNETABLE	Travaux d'assainissement				ORT	
BONNETABLE	Création d'un lotissement				ORT	
BONNETABLE	Ecole numérique				ORT	
BONNETABLE	Moov'ngo					
BONNETABLE	Création d'un parking pour le cimetière	65 858,00 €		DETR		
BRIOSNE-LÈS-SABLES	Achat d'un défibrillateur					Département
COMMERVEIL	Remplacement des menuiseries extérieures de la mairie					Département
COMMERVEIL	Aménagement extérieur de la salle communale			Région		Département
COMMERVEIL	Travaux de rénovation de l'Eglise et de protection de l'édifice					Département
CONGÉ-SUR-ORNE	Projet de restauration de l'église (ravalement de l'ensemble des façades)					Département
CONTILLY	Aménagement du Bourg (voirie)					Département
COURCEMONT	Réfection place de la mairie, 2ème projet sur une nouvelle convention : création d'une salle de convivialité pour améliorer la cohésion sociale			Région		Département
COURCIVAL						Département

COURGAINS	Construction salle multi-activités				Département
COURGAINS	Réhabilitation de trois logements : remise aux normes de l'électricité et amélioration de l'isolation			Région	Département
COURGAINS	Enfouissement des lignes sur la rue de Mamers				Département
COURGAINS	Réfection de la façade de la Mairie				Département
COURGAINS	Isolation de la Mairie et de l'école				Département
COURGAINS	Mise en place de ralentisseurs en entrées d'agglomération				Département
COURGAINS	Remplacement de l'éclairage				Département
COURGAINS	Achat et réhabilitation d'un logement communal				Département
DANGEUL	Ravalement de 5 logements locatifs de la commune				Département
JAUZÉ	Travaux d'aménagement PMR de la Mairie et de l'Eglise				Département
LES AULINEAUX	Réfection de voirie				Département
LES MÉES	Aménagements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au cimetière				Département
LES MÉES	Restauration du lavoir				Département
LES MÉES	Diagnostic: eaux pluviales/curage				Département
LES MÉES	Aménagement de bourg		Région		Département
LES MÉES	Installation basse consommation				Département
LOUVIGNY	Projet de rampe d'accès pour PH à la mairie		Région		Département
LOUZES	Projet de remplacement des commandes de l'éclairage public et des mâts d'éclairage public: et rénovation de l'église				Département
LUCÉ-SOUS-BALLON	Restauration loge à brayer (charpente et couverture) et rénovation porte et clocher église				Département
MAMERS	Place Carnot : redynamisation de l'espace public et animation commerciale		Région	ORT	
MAMERS	Îlot Saint-Paul : réhabilitation du bâti en équipements publics et ouverture sur le centre-ville		Région	ORT	
MAMERS	Rendre le cœur de ville plus accessible - rue Ledru Rollin		Région	ORT	
MAMERS	Rénovation de l'Eglise Saint-Nicolas				
MAMERS	Aire de jeux et terrains multisports, installation d'une sonorisation de ville et Rénovation d'un bâtiment à l'école Victor Hugo				Département
MAMERS	Projet de rénovation urbaine Sarthe Habitat, quartier du stade				Département
MAROLLES-LES-BRAULTS	Déplacement Moov'ngo				
MAROLLES-LES-BRAULTS	Aménagement urbain des rues de Courgains, Mohain et Gaugusse				

MAROLLES-LES-BRAULTS	Travaux d'aménagement d'accès, aménagement d'une voirie provisoire et mise en place d'un éclairage public					Département
MAROLLES-LES-BRAULTS	Rénovation et réhabilitation énergétique de l'école maternelle					Département
MAROLLES-LES-BRAULTS	Restauration de l'ancien bâtiment CASCADE					Département
MAROLLES-LES-BRAULTS	Requalification de la place en face de l'Eglise				ORT	
MAROLLES-LES-BRAULTS	Réinvestissement patrimoine immobilier inutilisé				ORT	
MAROLLES-LES-BRAULTS	Requalification de la Place de la bascule				ORT	
MAROLLES-LES-BRAULTS	Viabilisation de terrain pour extension de la résidence du Bonio				ORT	
MAROLLES-LES-BRAULTS	Réalisation de l'extension de Bonio				ORT	
MAROLLES-LES-BRAULTS	Réfection du sol du gymnase				ORT	
MAROLLES-LES-BRAULTS	Transformation des anciens cours de tennis en aire de jeux pour enfants					
MAROLLES-LES-BRAULTS	Réfection et création de trottoirs dans le bourg de l'ancienne commune de Dissé-sous-Ballon				ORT	
MAROLLETTE	Construction d'une mairie					Département
MEURCÉ	Achat de jeux pour enfants					Département
MÉZIÈRES-SUR-PONTHOUIN	Projet en cours de définition mais sollicitation du dispositif actée					Département
MONCÉ-EN-SAOSNOIS	Restauration de toitures de logements communaux					Département
MONHOUDOU	Projet de voirie et de réaménagement du bourg					Département
NAUVAY	Travaux de réfection de voirie					Département
NEUFCHÂTEL EN SAOSNOIS	Eclairage public nouvelle génération et sécurisation			Région		t
NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS	Installation et renouvellement d'une partie de l'éclairage public					Département
NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS	Construction d'une nouvelle école					Département
NOGENT-LE-BERNARD	Espace intergénérationnel					
NOGENT-LE-BERNARD	Projets de voirie					Département
NOUANS	Aménagement de l'esplanade de la Cheminée et du Puits Sainte Barbe			Région		
NOUANS	Création d'une place d'animation culturelle					Département
PANON	Aménagement de la mairie, isolation			Région		Département
PERAY	Réhabilitation, extension et mise en accessibilité de la mairie					Département

SAINT-GEORGES-DU-ROSAY	Aménagement d'une place de stationnement aux abords de l'école, de la mairie et de l'agence postale et réfection de la voie communale de Guérinet.							Département
SAINT-GEORGES-DU-ROSAY	Agrandissement de la salle des fêtes (démolition d'une friche en cœur de ville)							Département
SAINT-GEORGES-DU-ROSAY	Réfection de l'Eglise (retable, enduit de la nef et de la sacristie) et de ses aménagements extérieurs (accès PMR)							Département
SAINT-LONGIS	Mise en place d'un fab lab et d'un espace numérique							Département
SAINT-LONGIS	Finalisation de la voie douce							Département
SAINT-PIERRE-DES-ORMES	Travaux de réfection de voirie							Département
SAINT-RÉMY-DES-MONTS	Construction d'un bâtiment en extension de la mairie actuelle et réhabilitation du bâtiment existant de la mairie avec le réaménagement de la salle associations					Région		Département
SAINT-RÉMY-DES-MONTS	Passage en LEDS de l'éclairage public							Département
SAINT-RÉMY-DES-MONTS	Sécurisation des écoles par volet électriques							Département
SAINT-RÉMY-DES-MONTS	Passage du bourg à 30km/h avec mise en place de radars de contrôle							Département
SAINT-RÉMY-DU-VAL	Aménagement parking et installation de mobilier urbain							Département
SAINT-RÉMY-DU-VAL	Achat et aménagement d'un commerce de proximité (produits locaux)					Région		Département
SAINT-VINCENT-DES-PRÉS	Construction d'une classe et d'une cantine							Département
SAOSNES	Travaux de voirie et éclairage public					Région		
SURE	Rénovation d'un bâtiment communal pour création d'un gîte							Département
TERREHAULT	Travaux dans logement locatif communal							Département
THOIGNÉ	Réhabilitation logements locatifs (à confirmer)							Département
VEZOT	Travaux de voiries							Département
VEZOT	Rénovation éclairage public							Département
VEZOT	Assainissement des pieds de mur de l'Eglise							Département
VEZOT	Création d'un cheminement vers le jardin du souvenir							Département
VEZOT	Rénovation de l'éclairage public							Département
VILLAINES-LA-CARELLE	Travaux voirie : remise à niveau du parking situé face à la salle des Fêtes					Région		Département

Bénéficiaire	Localisation	Intitulé opération	Date d'attribution de l'aide	Section	Montant voté
COMMUNE DE NEUFCHATEL EN SAOSNOIS	NEUFCHATEL-EN-SAOSNOIS	FRDC : Aménagement de voirie	21/05/2021	Investissement	3 961,00 €
COMMUNE DE PIZIEUX	PIZIEUX	FRDC : Agrandissement de la cuisine de la salle communale et création d'un atelier municipal	12/02/2021	Investissement	3 253,00 €
COMMUNE DE VEZOT	VEZOT	FRDC : Modernisation de l'éclairage public communal	31/03/2021	Investissement	2 569,00 €
COMMUNE DE LOUVIGNY	LOUVIGNY	FRDC : Travaux d'amélioration de l'accessibilité	23/09/2021	Investissement	6 057,00 €
COMMUNE DE MAROLLES LES BRAULTS	MAROLLES-LES-BRAULTS	FRDC : Création d'un terrain multisports	21/05/2021	Investissement	8 653,00 €
COMMUNE DE PANON	PANON	FRDC : isolation de la mairie	23/09/2021	Investissement	2 321,00 €
MISSION LOCALE SARTHE NORD	MAMERS	AMI "Solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires" : Acquisition et aménagement d'un véhicule itinérant à la rencontre des 16-25 ans	13/11/2020	Investissement	23 560,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS	MAMERS	CTR 2020 : Rénovation de bâtiments économiques situés dans la zone industrielle de Bellevue à Mangers	12/02/2021	Investissement	31 520,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS	MAROLLES-LES-BRAULTS	CTR 2020 : Travaux complémentaires de viabilité sur les zones d'activités de Beaufay et Bonnétable	12/02/2021	Investissement	37 520,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS	MAROLLES-LES-BRAULTS	CTR 2020 : Aménagements complémentaires des maisons de santé pluriprofessionnelles de Marolles les Braults et du Saosnois	23/09/2021	Investissement	22 300,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS	MAROLLES-LES-BRAULTS	CTR 2020 : Création d'un espace de coworking à Mangers et Bonnétable	23/09/2021	Investissement	50 878,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS	SAINT-COSME-EN-VAIRAIS	CTR 2020 : Rénovation de l'espace jeunesse	23/09/2021	Investissement	12 600,00 €

COMMUNE DE BONNETABLE	BONNETABLE	CTR 2020 : Déploiement d'une offre d'autopartage électromobile en territoires peu denses	31/03/2021	Investissement	52 686,00 €
COMMUNE DE SAINT COSMÉ EN VAIRAIS	SAINT-COSME-EN-VAIRAIS	CTR 2020 : Déploiement d'une offre d'autopartage électromobile en territoires peu denses	31/03/2021	Investissement	34 124,00 €
COMMUNE DE BEAUFAY	BEAUFAY	PLRIC : Rénovation d'un bâtiment communal à destination des associations	21/05/2021	Investissement	11 595,00 €
COMMUNE DE COURCIVAL	COURCIVAL	PLRIC : Aménagement de la place de la Mairie	13/11/2020	Investissement	2 888,00 €
COMMUNE DE MAROLLES LES BRAULTS	MAROLLES-LES-BRAULTS	PLRIC : Aménagements VRD pour la construction de 10 logements locatifs	21/05/2021	Investissement	30 500,00 €
COMMUNE DE COURGAINS	COURGAINS	PLRII : Construction d'une salle multi-activités	21/05/2021	Investissement	50 000,00 €
COMMUNE DE NEUFCHATEL EN SAOSNOIS	NEUFCHATEL-EN-SAOSNOIS	PLRII : Eclairage public nouvelle génération et la sécurisation	21/05/2021	Investissement	50 000,00 €
COMMUNE DE NOUANS	NOUANS	PLRII : Aménagement de l'esplanade de la Cheminée et du Puits Sainte Barbe	21/05/2021	Investissement	50 000,00 €
COMMUNE DE SAINT COSME EN VAIRAIS	SAINT-COSME-EN-VAIRAIS	PLRII : Rénovation de la salle des fêtes de Contres	31/03/2021	Investissement	109 623,00 €
COMMUNE DE MAMERS	MAMERS	Revitalisation des centres bourgs - Fonds régional de reconquête des centres villes des villes moyennes et des centres bourgs (Plan de relance)	21/05/2021	Investissement	200 000,00 €
					796 608,00 €